

## LES PRIX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES EN AUGMENTATION

# LES RAISONS DE LA HAUSSE



En dépit des efforts consentis par l'Etat pour l'amélioration du pouvoir d'achat et la maîtrise du marché, les prix de plusieurs produits alimentaires, en particuliers ceux de l'importation connaissent une flambée. Durant le mois de juin dernier, l'indice général des prix à la consommation de 2,0%, alors que les prix des biens alimentaires affichent une hausse de 3,6% par rapport à la même période de 2023, selon le dernier bulletin de l'indice des prix à la consommation de l'Office national des statistiques (ONS).

Lire en page 3

### ENTRETIEN

Khaled Benamane,  
Business and Management  
Consultant et formateur  
en soft skills

«AUCUNE ENTREPRISE NE  
PEUT SE DÉVELOPPER SANS  
FORMATION STRATÉGIQUE»



Khaled Benamane est ingénieur en électronique de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène de Bab Ezzouar (Alger). Il a embrassé une carrière dans les télécommunications en occupant plusieurs postes et fonctions, d'ingénieur installation et support à General Manager, en passant par plusieurs fonctions de management (project, sales, account, customer support). En 32 ans de carrière au sein de multinationales implantées dans plusieurs continents, il s'est imprégné de différentes cultures, mentalités et organisations de travail, dont il nous livre une infime partie dans cet entretien et dans lequel il aborde, notamment les télécommunications, la formation en général et les soft-skills d'une manière particulière.

Lire en page 4

### FINANCE ISLAMIQUE/ PRÊTS IMMOBILIERS

Les modalités d'octroi  
de bonification du  
taux d'intérêt fixées

P2

### POINT DE VUE (1<sup>ère</sup> partie)

### LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

Le championnat  
de la russophobie

P5

### MONDE

### GOUVERNEMENT SAHRAOUI :

«La position  
française, une  
escalade aux lourdes  
conséquences»

P10



## Finance islamique/ prêts immobiliers Les modalités d'octroi de bonification du taux d'intérêt fixées



**L**es modalités d'octroi de bonification du taux d'intérêt et de la marge bénéficiaire des prêts immobiliers à travers la finance islamique ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n 49. Il s'agit du décret exécutif n 24-232 du 13 juillet 2024, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, fixant les modalités de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire applicable aux produits de financement islamique pour l'acquisition d'un logement collectif pris en charge par le Trésor. Ainsi, cette bonification est de 5%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG. Ce taux de bonification est de 3%, lorsque les revenus du bénéficiaire,

augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à 12 fois le SNMG. Par ailleurs, le texte fixe les mêmes conditions concernant la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques, ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire applicable aux produits de financement islamique pour la construction d'un logement rural ou d'un logement individuel réalisé sous la forme groupée ou dans le cadre de l'offre foncière publique, dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pris en charge par le Trésor. "Le logement individuel, sous la forme groupée ou dans le cadre de l'offre foncière publique, ne peut être réalisé que dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, telles que définies par arrêté du ministre chargé de l'habitat", ajoute le décret exécutif. Celui-ci précise que le taux d'intérêt à la charge du bénéficiaire résulte du

différentiel entre le taux d'intérêt applicable par les banques et les établissements financiers et le taux de la bonification à la charge du Trésor, et ce, selon le type de logement et les tranches de revenus définies. Toutefois, le taux d'intérêt et le pourcentage de la marge bénéficiaire à la charge du bénéficiaire, ne peuvent être inférieurs à 1%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG. Ils ne peuvent être inférieurs à 3%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à 12 fois le SNMG. En outre, le texte fixe la Mourabaha, l'Ijara et l'Istisna'a comme étant les contrats de financement, exécutés dans le cadre du financement islamique, éligibles à la prise en charge du pourcentage de la marge bénéficiaire par le Trésor.

## Aïn Defla Trois dangereux terroristes abattus

**U**n détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a abattu, samedi, trois terroristes dans la localité de Tachta Zougagha, daïra d'El Attaf (Aïn Defla), indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage au niveau de la localité de Tachta Zougagha, daïra d'El Attaf, Secteur Militaire de Aïn Defla en 1e Région Militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier 27 juillet 2024, trois (03) dangereux terroristes, en l'occurrence le terroriste Debar Boumediene, le terroriste Hamneche Ibrahim et le terroriste Alali Mohamed", précise le communiqué.

Cette opération a permis la récupération de "deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (05) chargeurs, une quantité de munitions et divers objets".

Cette opération "confirme, une fois encore, la vigilance et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication totale", souligne le communiqué du MDN.

## Présidentielle du 7 septembre Djamel Belloul nommé directeur de la campagne électorale du candidat Youcef Aouchiche

**D**jamel Belloul a été nommé, samedi, directeur de la campagne électorale du candidat du Front des Forces Socialistes (FFS) à la présidentielle du 7 septembre prochain, M. Youcef Aouchiche.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le parti a indiqué : "suite à la décision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en date du 24 juillet, d'accepter et de valider son dossier de candidature à la prochaine élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain au nom du Front des Forces Socialistes (FFS), le camarade Youcef Aouchiche a nommé, ce jour, le camarade Djamel Belloul comme directeur de sa campagne électorale".

L'installation officielle de M. Belloul et du directeur national de la campagne électorale aura lieu samedi prochain, conclut le communiqué du parti.

## Accidents de la route 6 morts et 317 blessés en 24 heures

**S**ix (6) personnes sont décédées et 317 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, avec deux (02) décès et huit (08) blessés, suite à un carambolage entre deux (02) véhicules et 01 camion survenu sur l'autoroute (Est- Ouest), au lieu-dit «village Bir Aissa», commune Ain Tassa et daïra de Ras El Oued, précise la même source.

## Start-up/ AgriTech Challenge 2024 Oualid préside la cérémonie de clôture du concours national

**L**e ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, samedi, la cérémonie de clôture du concours national AgriTech Challenge 2024, lors de laquelle il a remis les prix aux quatre lauréats, a indiqué un communiqué du ministère. Ce concours, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre du programme "Développement de l'innovation dans l'agrobusiness en Algérie (Innov-Agro)", piloté par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ), et mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ).

Sur 278 inscrits via la plateforme numérique Agri-tech.dz, lancée le 3 juin 2024, 12 porteurs et porteuses de projets ont été sélectionnés pour suivre des sessions

de formation à distance et en présentiel animées par des experts internationaux autour de quatre principales thématiques liées à l'introduction des nouvelles technologies dans la traçabilité des produits agricoles et agroalimentaires, dans la maîtrise des maladies des plantes, dans l'agriculture et la gestion de l'eau d'irrigation et dans l'agriculture hors sol (hydroponie), selon les explications du ministère. Les quatre lauréats sont les start-up Qfarming, AirCrop, Gardens of Babylon et TerraLINK. Cet événement traduit les efforts consentis pour encourager l'innovation technologique dans le domaine agricole en Algérie. L'innovation technologique dans le secteur agricole constitue une part importante des stratégies de développement durable en Algérie. Elle confirme l'engagement du Gouvernement à soutenir les projets innovants qui ont vocation à améliorer la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire dans le pays, conclut la source.

## Les prix de certains produits alimentaires en augmentation

# Les raisons de la hausse

**Au niveau de la wilaya d'Alger, l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une hausse de 1,3 % en juin 2024 par rapport au mois précédent. Il y a lieu de noter que le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une baisse de 0,2 % (juin 2023 par rapport à mai 2023). Cette hausse de +1,3 %, bien au-delà de celle observée au mois précédent (+0,1%), résulte essentiellement par l'augmentation des prix des biens alimentaires qui affichent une variation assez prononcée de +2,6%, précise l'ONS.**



**Par Akrem R.**

**E**n effet, les prix des produits agricoles frais inscrivent une hausse remarquable de 5,0 %, et ce, en raison de l'augmentation des prix d'un ensemble de produits, notamment la viande rouge (+5,0%) et les fruits et légumes (+13,9% et +6,2%), respectivement. Sur le marché, les prix des viandes rouges locales sont toujours en hausse, variant entre 1600 à 2500 DA/Kg, et ce, malgré l'injection sur le marché national de quantités importantes provenant de plusieurs pays (Amérique latine, Espagne, Brésil et autres). Ce qui témoigne de la difficulté profonde que connaît la filière. Des mesures ont été prises pour remédier à cette situation, à travers l'augmentation de l'aide de l'Etat aux éleveurs et l'encouragement des opérateurs à investir dans ce créneau porteur. Un ambitieux projet d'investissement d'un montant de 3,5 milliards de dollars sera lancé incessamment avec les Qataris pour la production de la poudre de lait mais également de la viande rouge. C'est à travers ce genre de projet intégré que l'Algérie renforcera sa sécurité alimentaire et surtout maîtrisera la chaîne de production et de distribution qui restent le maillon faible. Des efforts sont donc à prendre dans ce sens, en encourageant notamment la grande distribution. Un nouveau règlement est en cours

d'élaboration par le gouvernement, facilitant l'investissement aux opérateurs économiques nationaux et étrangers. D'ailleurs, la multiplication des intervenants tout au long de la chaîne de distribution, les prix des produits agricoles (fruits et légumes) ont généré une hausse importante durant ce mois de juin. À titre d'exemple, le prix de la pomme de terre frôle les 120 DA/kg alors qu'auparavant, son prix ne dépassait pas les 80 DA/KG. Une situation qui ne peut être expliquée que par la non maîtrise de la chaîne de distribution, d'autant que la production est abondante.

«Après des hausses relativement modérées observées les deux mois précédents (+0,6% et +0,1%), avril et mai, respectivement, les prix des biens alimentaires se renchérissent notablement de 2,6% au mois de juin 2024. Cette tendance (+2,6%), s'explique particulièrement par l'augmentation des prix des produits agricoles frais qui inscrivirent un taux de +5,0%», précise l'ONS. Les produits les plus concernés par cette tendance sont principalement, la viande rouge (+5,0%) et les légumes (+6,2%).

### Les prix du poulet et des œufs en baisse

En revanche, des baisses plus ou moins importantes sont relevées sur d'autres produits, tels que, la viande de poulet et les œufs (respectivement -8,6% et -2,2%). Ce recul s'explique par les efforts consentis

par l'Etat dans cette filière, dont des aides importantes ont été accordées aux aviculteurs. Toutefois, des experts mettent en garde quant à l'effondrement des prix sur le marché qui aura des conséquences néfastes sur l'ensemble de la filière. En effet, la baisse des prix des viandes blanches et des œufs découragera les éleveurs qui font face, déjà, à de multiples contraintes. La solution réside dans la maîtrise de l'offre et de la demande, en développant également la filière de la transformation et de l'export afin d'absorber les excédents. Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels accusent une légère baisse de 0,1 %.

### Augmentation des prix des biens alimentaires industriels

Les prix des produits alimentaires industriels enregistrent une légère baisse de 0,1%. En juin 2024 et par rapport à juin 2023, l'évolution des prix des biens alimentaires inscrit une augmentation de 4,5%. Les prix des produits agricoles frais observent une hausse de 7,2%, avec +14,7% pour la viande et abats de mouton. A un degré moindre, les prix des biens alimentaires industriels observent une hausse de 1,4% avec un taux très prononcé de +30,6% pour le café, thé infusion. Un paquet de 250 grammes du café est cédé actuellement à près de 430 DA alors qu'avant il ne dépassait pas les 300 DA ! Une hausse

qui s'expliquerait par une flambée des prix de ce produit très prisé par les Algériens à l'international. Face à cette situation, le gouvernement a pris une série de mesures pour en atténuer l'impact sur les ménages.

Lors d'une réunion interministérielle, en effet, plusieurs mesures ont été décidées, notamment l'accompagnement fiscal des opérateurs économiques en activité dans ce secteur, le plafonnement des marges bénéficiaires à l'impor-

tation et à la distribution en gros et au détail et l'affectation d'un circuit vert aux importateurs par les services des Douanes pour faciliter les procédures d'importation de ce produit.

### Baisse de l'inflation à 6,4% en juin

Quant aux prix des produits manufacturés et des services, ils varient de +0,2 % et de +0,1 % respectivement. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de juin 2024, une hausse de 1,5 % par rapport au mois précédent. En juin 2024 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de 5,1%, celle des services est de 2,4%. En somme, et en dépit de ces augmentations conjoncturelles des prix, le rythme d'inflation poursuit sa tendance baissière, passant de 6,8% en mai dernier à 6,4% en juin 2024. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait déclaré que l'Etat poursuivra ses efforts pour la réduction au maximum du rythme de l'inflation au moins à 4%. L'entrée en production de plusieurs projets d'investissements industriels et agricoles contribuera à l'augmentation de la production nationale et à la baisse des prix sur le marché.

**A. R.**

## Recensement général de l'agriculture Plus de 1,2 million d'exploitations recensées

**L**e ministre de l'Agriculture et du développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, hier, dimanche, à Alger, l'achèvement et la clôture du Recensement général de l'agriculture (RGA), entamé le 19 mai dernier, soulignant que l'opération a dénombré plus de 1,2 million d'exploitations agricoles à travers le territoire national. S'exprimant lors d'un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger, M. Cherfa a affirmé que l'objectif à travers cette opération est atteint, ajoutant que le RGA de 2024, qui intervient 23 ans après le dernier recensement dans ce secteur, a

permis de «collecter des données très importantes, non seulement pour l'agriculture, mais également pour les autres secteurs».

Ces données seront traitées à travers des logiciels performants et permettront à plusieurs secteurs d'élaborer leur programme de développement, a-t-il soutenu.

A cet effet, le ministre a salué tous les intervenants dans l'opération, assurant que l'accompagnement des collectivités locales, des organismes du secteur agricole, des ingénieurs agronomes et tant d'autres «était capital dans la concrétisation de l'opération de recensement».

**APS**

Khaled Benamane, Business and Management Consultant  
et formateur en soft skills

## «Aucune entreprise ne peut se développer sans formation stratégique»

*Khaled Benamane est ingénieur en électronique de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène de Bab Ezzouar (Alger). Il a embrassé une carrière dans les télécommunications en occupant plusieurs postes et fonctions, d'ingénieur installation et support à General Manager, en passant par plusieurs fonctions de management (project, sales, account, customer support). En 32 ans de carrière au sein de multinationales implantées dans plusieurs continents, il s'est imprégné de différentes cultures, mentalités et organisations de travail, dont il nous livre une infime partie dans cet entretien et dans lequel il aborde, notamment les télécommunications, la formation en général et les soft-skills d'une manière particulière.*



Entretien réalisé par Zoheir Zaid  
**Eco Times : Comment se présente, selon vous, l'écosystème des télécommunications en Algérie ?**

**Khaled Benamane :** L'écosystème ICT en général a beaucoup évolué depuis quelques années, mais il reste encore un chantier dans lequel l'apport de l'ensemble de ses acteurs (équipementiers, opérateurs, législateur, régulateur, acteurs, intégrateurs) en Algérie est nécessaire et primordial pour suivre l'évolution de ce secteur au niveau mondial.

**En télécommunications, le service d'optimisation doit s'adapter aux besoins d'une population. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Le domaine de l'optimisation des réseaux cellulaires est d'une grande importance et sensibilité pour les opérateurs.

Lorsqu'un réseau cellulaire, aussitôt installé et mis en exploitation, il a besoin de maintenance, préventive et curative, mises à jour des logiciels et équipements, et aussi d'optimisation.

L'optimisation consiste donc, comme son nom l'indique, à optimiser le fonctionnement de la cellule en termes de couverture géographique et de capacité de traitement des appels.

**Pouvez-vous nous en donner quelques exemples d'optimisation ?**

Nous pouvons citer ces exemples d'optimisation : réorientation des antennes de couverture suite à l'apparition d'un nouvel obstacle (construction, feuillage d'arbre...); augmentation de la puissance du signal d'émission pour étendre la couverture de la cellule; augmentation de la capacité de traitement du trafic (appels, message, internet) suite à une nou-



velle demande de clients résidentiels/professionnels ou un événement temporaire (concert, match de football, congrès, etc.). L'optimisation est un domaine très délicat en raison du grand nombre de paramètres à prendre en considération, exigeant de ce fait, des compétences avérées et une expérience extrêmement élevée et pointue.

**L'Algérie a lancé beaucoup de chantiers visant, d'une manière générale, à faire avancer la transformation digitale. Où en est-on en Algérie ?**

La transformation numérique est un fait et une obligation pour notre pays pour laquelle les techniques et les technologies existent, mais qui ne pourraient se concrétiser sans le changement de mentalités et la prise de conscience de tous.

**La 5G, est-elle une urgence pour le simple consommateur ?**

La 5G aura un impact plus important pour l'industrie (Internet des Objets, e-health, industrie 4.0, transports, réseaux privés...), que pour le simple consommateur. Le débit actuel de la 4G est suffisant pour l'utilisateur lambda et ce seront les opérateurs économiques qui généreront des revenus 5G pour les opérateurs.

**Vous êtes également formateur en soft-skills, un concept différemment défini. Avez-vous, cher**

**formateur, votre propre définition des soft-skills ?**

Nous pouvons les traduire par « savoir-être » et leur importance n'est pas moindre par rapport aux hard-skills « savoir-faire ».

Concrètement, c'est la manière d'« être » (se comporter) dans l'entreprise en « faisant » son travail.

Les connaissances techniques acquises par un employé depuis sa graduation, sont insuffisantes pour progresser, s'émanciper, se développer dans son entreprise, et tout au long de sa carrière, sans des compétences additionnelles, autres que techniques.

Ces compétences peuvent être innées ou développées, en fonction des prédispositions propres à l'individu, ses ambitions et objectifs dans sa vie professionnelle, ainsi que les évaluations et les critères et objectifs de développement du personnel fixés par l'entreprise.

**A notre humble avis, les soft skills, dont le contraire est les hard skills (connaissances techniques et compétences professionnelles), sont un comportement poli avec autrui. Pouvez-vous, donc, éduquer les gens par une formation appropriée ?**

Les soft skills sont des compétences que chaque employé doit posséder, mais selon des critères bien définis en fonction de son travail, fonction, plan de carrière, etc.

Par exemple, les compétences de communication, d'esprit

d'équipe, d'écoute sont indispensables à tous les employés. Elles peuvent être aussi bien des raisons justifiées pour des sanctions ou licenciements, si elles ne sont pas pratiquées, et ce, quel que soit le niveau de compétences techniques de l'employé.

La décision de former un individu doit dépendre d'un certain nombre de prérequis et d'objectifs économiques de l'entreprise, que nous pouvons résumer comme suit :

1. Est-ce que l'employé a les ressources intellectuelles nécessaires pour être formé dans une discipline donnée ?
2. Si oui, est-il intéressé par cette formation ?
3. Se sent-il réellement comme partie prenante de l'entreprise pour suivre cette formation dans le but de faire progresser l'entreprise.
4. Comment l'entreprise établit-il son plan de formation individuel et collectif, en fonction du rendement attendu dans le cadre du développement global de l'entreprise.

**Toutefois, les recruteurs accordent, depuis quelques temps, une importance aux soft-skills, notamment une dizaine de compétences, dont « Pensée analytique et capacité d'innovation », « Créativité, originalité et prise d'initiative », « Capacité à résoudre des problèmes complexes », « Leadership et influence**

**sociale », « Intelligence émotionnelle ». En tant que manager, quelles sont vos compétences de prédilection ?**

Inspirer la motivation autour de soi – Communication effective – Positiver – Déléguer – Inspirer et faire confiance – Avoir une vision haute du rôle de manager – Empathie – Être un guide – Prendre ses responsabilités – Résoudre les problèmes.

**Globalement, l'écosystème de formation est-il bien consolidé ?**

**Si, c'est le contraire, que lui manque-t-il et comment y remédier ?**

Je pense, sans vouloir généraliser, que la formation, en termes d'objectifs de développement et d'essor de l'entreprise, est considérée comme une charge plutôt qu'un investissement.

C'est un investissement dans le capital humain à travers des formations qui doivent être personnalisées en fonction de critères dont nous avons listé une partie ci-dessus.

Comme tout investissement, la formation (hard ou soft skills) doit être sujette à une évaluation précise de son impact sur les performances de l'entreprise. Cet impact peut être tangible ou non, comme dans les exemples ci-dessus :

1. Gain de productivité dans l'utilisation d'une machine,
2. Gestion intelligente du temps du travail,
3. Optimisation des différents processus,
4. Communication plus fluide entre les membres d'une équipe et entre les différents niveaux hiérarchiques,
5. Encouragement de la créativité et de la prise de risque,
6. Meilleure gestion par les managers de leur temps, équipes, budget, objectifs assignés, communication horizontale, verticale et diagonale ;
7. Adhésion plus profonde des employés aux valeurs de l'entreprise.

Aucune entreprise, quel que soit son domaine d'activité, ne peut se développer et s'émanciper sans un plan de formation stratégique non seulement sur son métier, mais également sur les bonnes pratiques qui permettront à son personnel d'adhérer à la stratégie de l'entreprise et contribuer à son essor.

Z. Z.

# Les Jeux Olympiques de Paris

## Le championnat de la russophobie

*Les Jeux Olympiques de Paris ont débuté, ce 26 juillet 2024, pour le plus grand bonheur des amateurs du sport de tous horizons qui préfèrent, à juste titre et pour ne pas gâcher l'ambiance de fête, fermer les yeux sur les scandales et le chaos, sans précédent, accompagnant la période de préparation de l'ouverture des actuels jeux et de les ignorer en se concentrant sur les compétitions sportives qui se tiendront dans la capitale française jusqu'au dimanche du 11 août 2024.*



Par Oleg Nesterenko (\*)

**L**es laissant les fans de sport savourer le retour de l'événement qu'ils attendaient depuis trois ans, je ne peux, toutefois, ne pas me tourner vers ceux qui ont tendance à préférer la vision de l'ensemble des processus qui se déroulent à l'époque que nous vivons, au lieu de se contenter de la consommation insoucieuse et agréable de ce qui leur est servi sur un plateau, sans examiner la qualité et la propreté de la table sur laquelle ce dernier est posé.

Je préfère laisser les autres commenter les graves dérives qui sont devenues une normalité durant les préparatifs des JO de Paris et dire quelques mots sur un autre aspect de l'événement qui sera lourd de conséquences : l'excès de la russophobie qui est devenue synonyme de compétition olympique de ce jour.

### Les réalités du CIO

En 1925, lors du Congrès olympique qui s'est tenu à Prague, Pierre de Coubertin, le père-fondateur des Jeux Olympiques (JO) contemporains, a déclaré concernant les JO : « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion, de même que tous les sports y doivent être traités sur un pied d'égalité sans souci des fluctuations ou des caprices de l'opinion ».

Le grand principe fondateur des Jeux Olympiques sur la participation inconditionnelle de tous les peuples dans l'événement, le principe sans lequel l'existence même de cette grande initiative sportive perd son sens – ce principe est non seulement bafoué, mais tout simplement méprisé par l'actuel Comité international olympique (CIO) qui a totalement oublié le rôle qui est le sien.

Quelle est la réelle raison de la mutation malsaine que le CIO a subie ? La réponse est simple. Aujourd'hui, ce Comité est totalement dominé par les lobbies des puissances occidentales qui l'ont transformé en simple exécutant de la volonté politique de ses commanditaires, en pervertissant le plus grand événement sportif international, sain autrefois, en une simple tribune de leur propagande.



La domination occidentale des JO, via le CIO, par le bloc Occidental n'est guère une supposition, mais un fait concret : sur les 206 pays-participants aux JO, seules 106 personnes constituent le Comité Olympique, dont 54 - la majorité - sont les représentants des intérêts de l'Occident collectif, dont l'ensemble des populations est inférieur à 20% de la population mondiale. En ce qui concerne la Fédération de Russie, la Chine, l'intégralité du continent africain et l'intégralité de l'Amérique latine – tous ces pays et continents qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre, n'est représentée que par 32 membres, soit moins des 1/3 des voix de votes.

### CIO et ses dérives russophobes

Dès le début de l'initiative militaire de Moscou contre les intérêts du bloc de l'OTAN sur le territoire ukrainien, les décideurs occidentaux ont ordonné au CIO d'entreprendre une série de répressions à l'encontre de la Fédération de Russie, ce qui a été promptement réalisé et mis en avant en tant qu'un des éléments dans le cadre du grand tableau de la propagande déclenchée par le camp « atlantiste » contre son adversaire politico-militaire russe.

Le Comité « international » olympique a réprimé non seulement le droit souverain des sportifs russes de concourir sous leur drapeau national, mais, en plus, les a autorisés à participer dans les JO uniquement en tant qu'athlètes neutres, sans représenter leur pays. En tant que condition supplémentaire additionnelle, le non-soutien de l'opération militaire russe, soit la non-opposition à la politique du bloc de l'OTAN a été requise auprès de chaque participant potentiel originaire de la Russie. Tous ceux qui ont refusé de se plier à chacune des conditions politiques exposées ont été interdits de facto à participer aux JO. Un grand nombre de sportifs russes déjà mé-

daillés olympiques ont refusé personnellement de participer à ce championnat de la russophobie orchestré par des puissances-ennemies.

De ce fait, il est à souligner que l'intégralité des résultats des JO de Paris 2024, seront complètement faussés suite à l'absence d'un grand nombre d'athlètes qui auraient eu d'énormes chances de recevoir de nouvelles médailles. Les médailles seront donc attribuées à des compétiteurs plus faibles – l'ensemble de l'événement ne devient qu'une triche légalisée à l'examen.

Sans entrer dans les détails de la guerre en Ukraine qui est un autre sujet et dont la réalité est très éloignée des narratifs mensongers propagés par le bloc politico-militaire occidental, cela étant et quoi qu'il en soit, en mettant des parallèles, on ne peut ne pas constater que l'histoire ne se souvient pas de l'exclusion des athlètes américains, notamment lors des jeux olympiques d'Athènes en 2004, après que leur pays d'origine ait perpétré un gigantesque massacre des populations et des crimes contre l'humanité, lors de l'Invasion et la destruction de l'Irak en 2003. Ni des athlètes anglais et français lors des JO de Londres en 2012, à la suite de la destruction en 2011 de la Lybie et de l'avenir de son peuple perpétré par la France et le Royaume-Uni en premier lieu à la demande de leur tuteur outre-Atlantique.

De même pour les athlètes d'Israël : ils n'ont pas eu le moindre dérangement de la part du CIO à la suite de l'action de leur pays vis-à-vis de Gaza et dont je vais revenir plus loin sur la situation de l'équipe olympique hébreu dans le cadre des JO de Paris.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine, dorénavant perdue par le bloc Occidental, face à la Fédération de Russie, ce dernier observant l'agonie de sa créature qui est le régime de Kiev, pousse le CIO à la bassesse d'une revanche d'impuissance qui s'est traduite par une

répression supplémentaire : l'interdiction pure et simple aux sportifs russes admis sous bannière neutre aux JO de Paris de participer à la parade sur la Seine avec les autres délégations lors de la cérémonie d'ouverture.

Etant donné qu'il s'agit de sportifs en tant que personnes physiques qui se sont déjà pliés à des conditions discriminatoires du CIO à l'encontre de leur pays, l'interdiction de leur participation à la cérémonie d'ouverture ne peut en aucun cas être traitée judiciairement autrement que par la discrimination par une personne morale vis-à-vis de personnes physiques sur la base de leur origine. J'aimerais rappeler aux responsables (irresponsables, pour être plus précis) concernés du prétendu pays du respect des droits : ce méfait constitue une grave violation directe, assumée et affichée de la Loi 225-1 de la Section 1 « Des discriminations » du Chapitre V « Des atteintes à la dignité de la personne » du Livre II « Des crimes et délits contre les personnes » du Code pénal de la République Française.

La flagrance de ces constats est plus que parlante et le monde non Occidental tire ses conclusions et prend ses dispositions dans la construction du monde de demain.

### Les JO et la dégénérescence morale de la classe politique française

Sans avoir à citer l'intégralité des dérives immorales de la quasi-totalité des représentants de l'actuelle classe politique française, arrêtons-nous sur un échantillon tout à fait représentatif de ce dernier, qui est madame Anne Hidalgo, la mairesse de la ville de Paris.

En surfant sur la vague de la propagande étatique russophobe, afin de gagner des points politiques auprès de la masse électorale formée et endoctrinée par des mass-médias, c'est déjà début avril 2024 que cette dame a fait connaître sa position russophobe vis-à-vis des futurs JO : « Je veux dire aux athlètes russes et biélorusses qu'ils ne sont pas les bienvenus à Paris ».

Enfin, il se peut que je me trompe sur les penchants russophobes de la mairesse Anne Hidalgo et qu'elle ne produise ce type d'immenses déclarations juste pour détourner l'attention des habitants des graves problèmes de la ville, que cette dame, aussi étonnant que cela puisse paraître, est sensée administrer.

En ne parlant que des soucis municipaux les plus inoffensifs et en ne mentionnant même pas la célèbre invasion des punaises dans les lits des Parisiens, il ne serait pas de refus que quelqu'un de l'entourage politique de cette personne lui rappelle que, notamment, la popu-

lation des rats-porteurs de maladies contagieuses au sein de sa commune est aujourd'hui largement supérieure au nombre même des habitants. Qu'on lui rappelle également qu'il est impossible de marcher sur ses trottoirs sans mettre les pieds, l'un après l'autre, dans les excréments des chiens qui, depuis longtemps, sont devenus l'une des attractions touristiques les plus remarquées de la ville de Paris.

Au lieu de jouer à la grande politicienne soucieuse de la victoire de la prétendue lumière face à l'obscurité, madame Hidalgo devrait plutôt s'occuper de son travail pour lequel elle perçoit un salaire tout à fait confortable payé par les contribuables : nettoyer les trottoirs des excréments.

Pour ma part, j'aimerais lui rappeler un autre fait la concernant. Madame Anne Hidalgo ou, plus exactement, Ana Maria Hidalgo Aleu, étant citoyenne du Royaume d'Espagne, connaît très mal non seulement son histoire, mais l'histoire tout court.

Notamment, durant les Jeux Olympiques de Berlin qui se sont tenus en 1936, sous le III<sup>ème</sup> Reich, même un personnage comme Adolf Hitler ne s'est jamais permis de prononcer un seul mot désobligeant ou discriminatoire vis-à-vis de ne serait-ce qu'un seul athlète d'un des pays-participants aux JO. Et ceci malgré sa détestation personnelle viscérale et sa considération d'un grand nombre d'entre eux en tant que sous-hommes et animaux à éliminer.

Pendant le déroulement des jeux, Adolf Hitler a même fait passer une circulaire de l'interdiction de l'affichage et de l'application de sa politique raciale (lois raciales de Nuremberg de septembre 1935) sous peine de poursuites pénales, afin de ne pas froisser la sensibilité des étrangers inhabités aux « nouveautés » développées sous le Reich et de ne surtout pas provoquer le moindre incident international.

Il n'est également pas à négliger que le début des jeux olympiques de Berlin a eu lieu à la 3<sup>ème</sup> semaine de la guerre civile sangninaire en Espagne - pays natal de la mairesse de Paris - dont l'Allemagne était déjà en train de prendre ses positions et dispositions en tant qu'ennemi de certains pays, dont les athlètes étaient présents aux JO à Berlin, mais qui n'ont à aucun moment aperçu la moindre hostilité de la part du pays-organisateur, même si ce dernier était une dictature sanguinaire nazie.

(\*) Président du CCIE (www.c-cie.eu)

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

La suite dans notre édition de demain

## Djanet

# «Tedjella», plat traditionnel très sollicité par les touristes convergeant vers la région du Tassili-N'Ajjer

*Le "Tedjella", un plat traditionnel de très grande popularité à Djanet occupe une bonne place dans la gastronomie du Tassili-N'Ajjer et s'impose comme un mets indétrônable et très sollicité aux menus proposés aux touristes convergeant vers la région du Tassili-N'Ajjer.*

**D**ans le souci d'assurer un séjour agréable aux touristes et de satisfaire leur curiosité gastronomique, les agences de tourisme et de voyages s'emploient à enrichir leurs menus en plats culinaires séculaires, dont notamment le plus répandu "Tedjella", mobilisant les meilleurs cuisiniers locaux pour assumer une double mission: préparer un mets ancestral de haute qualité nutritive et promouvoir la destination touristique saharienne.

S'agissant de la préparation de ce plat qui tire sa notoriété de la qualité de ses composantes, l'on relève que ce mets est préparé à base de semoule, de viande rouge, chameau ou agneau, et de lentilles, assaisonnées d'une panoplie d'épices d'une saveur impaire, ainsi que d'une galette cuite sous les cendres et le sable chaud durant une durée de plus d'une demi-heure, avant de les déterrer.

Selon les explications fournies, ce plat, que les opérateurs touristiques vantent les mérites, car composé d'ingrédients riches et tonifiants, nécessite également la préparation d'une sauce, sorte de bouillon dans lequel sont mélan-



gées des légumes aisonnières. Une fois prête, elle va imbiber la galette émietlée.

**«Apanage des habitants de la région»**

Approché par l'APS, le chef-cuisinier Moussa Hammel, spécialiste en "Tedjella" à Djanet a avoué que

ce plat est "l'apanage des habitants de la région car, il reflète leur attachement indéfectible à leur gastronomie séculaire". "Tedjella, qui est suivi de cérémonial de thé à la belle étoile dans une ambiance conviviale d'échange d'idées, témoigne également de l'art de recevoir dans la région", affirme Moussa, appelé affectueusement par ses pairs et fans, "l'ingénieur-gastronome". De son côté, la nutritionniste Khadija Benalleul indique que le "Tedjella" constitue un repas complet car riche en éléments nutritifs nécessaires au corps humain. Les touristes rallient la région du Tassili N'Ajjer sur de longues distances pour découvrir les riches et diverses facettes d'une civilisation socio-culturelle ancestrale, et la gastronomie de la région fait partie de son histoire et du mode de vie qui permet aux habitants de la région de jouir d'une bonne santé. Pour l'expert en parcours désertiques, Sidi Mohamed Dochi, le "Tedjella" et d'autres mets "se sont imposés par la force des choses dans le quotidien des gens". "Ici, pour supporter de longues distances à pied, il est nécessaire de prendre des mets tonifiants qui assurent une bonne résistance à la faim".

APS

## Agression dans pharmacie à Bab Ezzouar

### Quatre individus en détention provisoire

**L**e juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beïda a ordonné le placement en détention provisoire de quatre (4) individus pour tentative d'homicide volontaire suite à l'agression à l'arme blanche du personnel d'une pharmacie à Bab Ezzouar (Alger), a indiqué samedi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Dar El-Beïda informe l'opinion publique qu'en date du 24 juillet 2024, aux alentours de 18h00, suite à un appel du Centre de commandement et de contrôle de la Sûreté de wilaya d'Alger faisant état d'une agression suivie de coups et blessures volontaires à l'arme blanche sur le personnel d'une pharmacie, sise à la Cité 5 Juillet de Bab Ezzouar, par un groupe d'individus, les éléments de la police judiciaire se sont rendus sur le lieu des faits, où ils ont constaté l'agression de six (6) victimes ayant subi des blessures plus ou moins graves, lesquelles ont été transportées à l'hôpital pour recevoir des soins", précise le communiqué.

"Une enquête préliminaire a été ouverte et quatre (4) mis en cause, membres d'une même famille, dont une femme, ont été arrêtés", selon la même source.

"Ce jour, 27 juillet 2024, les mis en cause ont été déférés devant le parquet et une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour tentative d'homicide volontaire avec préméditation, constitution et participation à une bande de quartier, coups et blessures volontaires à l'arme blanche, dégradation volontaire d'un bien appartenant à autrui et tentative d'obtenir des psychotropes par la violence, et ce, conformément aux dispositions du Code pénal, de la loi relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartier et de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes", a ajouté le communiqué.

"Après avoir procédé à l'interrogatoire des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire", a fait savoir le parquet de la République, soulignant que "les peines maximales prévues pour de tels crimes peuvent aller jusqu'à la peine de mort".

## Contre l'envenimation scorpionique

### Appel à renforcer la prévention

**L**es participants à une rencontre régionale sur les risques de l'envenimation scorpionique, organisée mercredi à Djelfa, ont affirmé l'impératif de renforcer le volet prévention pour réduire ce risque menaçant la vie des citoyens.

Les intervenants à cette rencontre, organisée par l'Institut national de santé publique (INSP) et destinée aux praticiens de santé des wilayas des Hauts plateaux et du Sud, ont assuré la nécessité d'appuyer l'aspect préventif à travers la mise en œuvre de programmes visant à renforcer la prise de conscience des citoyens concernant ce risque.

A ce propos, le Dr. Mohamed Lamine Saidani, directeur de laboratoire à l'Institut Pasteur d'Alger, a souligné que les campagnes de prévention des piqûres de scorpions nécessitent "la mobilisation de tout un chacun, dont le citoyen, et devrait être axée, notamment,

sur l'hygiène du milieu, l'implication dans les opérations de collecte de cet animal mortel qui doit être traité comme un ennemi dont il ne faut nullement minimiser le danger". Le même responsable a aussi abordé les efforts de lutte contre les envenimements scorpioniques, à travers, entre autres, la préparation du sérum antiscorpionique par l'Institut Pasteur, relevant l'efficacité des campagnes de sensibilisation organisées dans différentes wilayas du pays.

"Un accent particulier est mis durant ces campagnes de sensibilisation sur l'importance extrême de la collecte des scorpions, particulièrement aux abords des zones d'habitations", a-t-il insisté. De son côté, Dr. Delma Kilani, spécialiste en réanimation et anesthésie à l'hôpital d'Ouargla, a estimé que cette rencontre est "une opportunité pour l'échange d'expériences entre les praticiens de santé et les experts de

l'Institut Pasteur sur les envenimements scorpioniques".

Il a noté que les wilayas d'El Oued et Ouargla sont des modèles en matière de collecte de scorpions, avec 60.000 scorpions collectés annuellement.

L'Algérie a enregistré 6.148 cas de piqûres par scorpions et quatre (4) décès par envenimement scorpionique durant les cinq (5) premiers mois de l'année en cours, a fait savoir à l'occasion la chargée du Programme nationale de lutte contre les envenimements scorpioniques à l'Institut national de santé publique.

Des praticiens de santé de 20 wilayas des Hauts plateaux et du Sud du pays prennent part à cette rencontre régionale de deux jours devant aborder de nombreux thèmes liés à la lutte contre l'envenimation scorpionique et la prise en charge médicale des cas d'envenimement, entre autres.

# Crise

## Quels seraient les effets d'une guerre nucléaire

Par W. Frederick Mulley

Des événements récents sont venus nous remettre à l'esprit le risque d'une guerre nucléaire, qui continue de peser sur le monde où nous vivons. Certes je considère improbable que l'un ou l'autre camp prenne délibérément la décision de plonger le monde dans les horreurs insoupçonnées et les dévastations qu'entraînerait une guerre nucléaire totale. Mais aussi longtemps que notre sécurité dépendra du maintien de l'« équilibre de la terreur » mieux vaut regarder en face le risque qu'une telle situation comporte. Le danger d'une réaction en chaîne en cas de guerre nucléaire détruit d'ailleurs l'argument réconfortant selon lequel l'abondance des armes nucléaires a aboli le risque d'une guerre totale.

On a de bonnes raisons de croire que même les prédictions les plus osées quant aux ravages que causerait une guerre nucléaire généralisée ou totale ne sont pas exagérées. Il n'y a personne pour soutenir que le monde serait encore ce qu'il est aujourd'hui après une telle guerre. Toutefois, bien qu'il y ait naturellement de grandes différences entre les effets produits par les grosses bombes atomiques et ceux des armes nucléaires plus petites, ce serait à mon avis une erreur de supposer que l'on pourrait employer ces dernières sans courir au moins le grave risque de ne pouvoir limiter les hostilités aux petites armes nucléaires.

On se réfère souvent à la nécessité qu'il y aurait probablement pour l'O.T.A.N., à un premier stade, de s'en remettre à l'emploi de ce qu'on appelle les armes nucléaires tactiques ; et dans de tels propos ces armes sont souvent assimilées à une simple forme d'artillerie améliorée. Mais, eu égard à la puissance de feu et à la force de destruction des moindres engins nucléaires, je considère que cette classification est absolument aberrante. La seule distinction valable qui puisse être faite est entre armes nucléaires et armes non nucléaires.

### L'existence de la société humaine en question

Les effets produits par les armes nucléaires ont fait l'objet d'études académiques réalisées par des experts en stratégie, particulièrement aux Etats-Unis, où les publications officielles ont fait paraître sur ce sujet de nombreuses informations.

Dans son livre sur la guerre thermonucléaire *On thermonuclear War*, M. Herman Kahn pose la question : « Les survivants envieraient-ils le sort des morts ? » ; de son côté le professeur Oskar Morgenstern écrit : « Peut-être que



même les auteurs de science-fiction ne peuvent imaginer vraiment ce que cela signifierait pour les survivants de voir cinquante, quatre-vingts ou cent millions de gens tués en quelques jours, en quelques heures ou en quelques minutes, et des dizaines de millions d'autres gravement atteints et vivant sans espoir dans des taudis, dans l'atmosphère empoisonnée des débris radioactifs. » Enfin dans un livre récent, *On the prevention of war*, M. John Strachey, après avoir passé en revue les faits tels qu'ils sont, conclut que « même une seule guerre nucléaire viendrait remettre en question l'existence de la société humaine organisée. Une série de guerres du même genre y mettraient à coup sûr un point final ».

Le terme d'arme nucléaire est couramment utilisé pour désigner indifféremment toute arme tirant sa puissance explosive soit de la fission, soit de la fusion nucléaire. Mais le terme « à fission » s'applique spécifiquement à une arme « atomique » de l'ordre d'un kilotonne, tandis que « à fusion » correspond à une arme « à hydrogène » ou « thermonucléaire » de l'ordre du mégatonne.

La « production », autrement dit la puissance, des moyens nucléaires se mesure en tonnes équivalant aux quantités d'explosifs classiques (TNT) et s'exprime soit en kilotonnes (Kt) — 1 Kt vaut 1 000 tonnes de TNT — lorsqu'il s'agit d'armes atomiques ou « à fission », soit en mégatonnes (Mt) — 1 Mt vaut 1 000 000 de tonnes de TNT — s'il s'agit de bombes « à fusion » ou thermonucléaires.

Une bombe à fission du type Hiroshima (20 Kt) équivaut donc à une force explosive de 20 000 tonnes de TNT, et une bombe à fusion de 10 Mt produit une énergie égale à celle de 500 bombes à fission de 20 Kt.

A titre de comparaison, on se rappellera que les bombes très

lourdes du type classique lancées d'avions au cours de la dernière guerre étaient de l'ordre d'une tonne. Les plus lourdes contenaient 6 tonnes de TNT et pouvaient détruire une région couvrant à peu près 300 mètres carrés.

Une bombe de 20 Kt peut, elle, détruire des constructions en brique de type courant sur une surface de 8 kilomètres carrés et peut causer des dégâts considérables, par suite des radiations, sur une surface double. Une bombe de 10 Mt cause la destruction d'une région couvrant environ 400 kilomètres carrés, et ses radiations peuvent ravager plus de 20 000 kilomètres carrés. Elle pourrait donc anéantir complètement une zone construite qui posséderait les dimensions de l'une des plus grandes capitales du monde.

On a calculé que, pour un pays comme la France, de 500 000 à 600 000 kilomètres carrés, peuplé de 40 à 50 millions d'habitants, la destruction totale des moyens de vie serait réalisée avec 6 000 bombes à fission, ou de 20 à 30 bombes à fusion, pourvu qu'elles soient bien réparties sur toute la surface.

D'autre part on a estimé qu'une attaque prévue pour détruire les 150 principales villes américaines tuerait — sans qu'il soit tenu compte des abris contre les retombées ou des moyens d'évacuation — entre 160 et 180 millions de citoyens américains. Outre la force de l'explosion et la chaleur, qui ont les plus grands effets sur les constructions et les installations d'équipement, chaque explosion nucléaire s'accompagne de radiations thermiques et nucléaires qui, elles, produisent les plus grands effets sur la population.

A Hiroshima et à Nagasaki, les brûlures causées par l'explosion provoquèrent de 20 à 30 % des décès. Pour une bombe de 20 ki-

lotonnes, les individus non protégés pourraient être atteints de brûlures fatales jusqu'à 1,5 kilomètre de distance, et jusqu'à 3 kilomètres les brûlures seraient sérieuses. Ces mêmes distances, dans le cas d'une bombe de 20 mégatonnes, se multiplient par 20.

Il est plus difficile d'établir les effets de la radio-activité et des retombées. On peut trouver des retombées locales à une distance comprise entre 150 et 500 kilomètres à partir du point 0 au sol et sur une largeur supérieure à 60 kilomètres, ces chiffres variant selon la puissance de la bombe, la force du vent et les conditions atmosphériques. Les retombées globales ne se manifestent pas immédiatement après l'explosion mais leurs effets à long terme sont considérés comme très dangereux.

Les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni disposent actuellement d'engins à fission et à fusion dont la force explosive varie entre 20 kilotonnes et 20 mégatonnes et qui peuvent être transportés soit par des bombardiers stratégiques, soit par fusées (MRBM et ICBM), L'Union soviétique a d'autre part procédé à l'essai d'une arme de 50 mégatonnes. Enfin les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont produit tous deux des armes nucléaires destinées à un usage tactique et dont la puissance explosive varie entre 1 et 20 kilotonnes.

### Une guerre nucléaire limitée peu probable

Tandis que la découverte des armes nucléaires, il y a une vingtaine d'années, a rendu disponible une énorme puissance explosive, le développement des fusées, survenu au cours des dix dernières années et qui permet de transporter en quelques minutes cette force explosive à des distances intercontinentales, marque une révolution aussi importante que la découverte de la fission nucléaire elle-même. Le fait d'avoir des stocks d'engins nucléaires ne suffit plus aujourd'hui à donner une véritable capacité nucléaire à un Etat. Le facteur essentiel est désormais la possession des véhicules porteurs pour utiliser ces engins. La concentration des efforts sur la stratégie de défense active, destinée à détruire les moyens de rétorsion de l'adversaire, ainsi que le renforcement des bases de fusées que l'on observe actuellement signifient tous deux que l'on met l'accent sur les armes de précision et de grande puissance.

A l'intérieur de l'alliance atlantique, prise dans son ensemble, le problème du transport des bombes et engins nucléaires ne se pose pas. Il y a deux ans un expert américain avait déclaré d'autre part que les Etats-Unis possédaient en-

viron 1 000 bombes à hydrogène, chacune capable d'anéantir une cité, et qu'ils disposaient d'une quantité suffisante de matériel de réaction en chaîne pour en fabriquer un demi-million.

Contre les troupes en opérations sur le terrain, les effets des armes nucléaires tactiques sont tels qu'il faudrait s'attendre que le taux des victimes soit très élevé. Dans le cas d'une bombe atomique de 2 Kt, tous les hommes à découvert seraient atteints immédiatement sur un rayon de 550 mètres à partir du foyer de l'explosion au sol et sur un rayon de 900 mètres tous les hommes seraient atteints en l'espace de quatre heures. S'ils sont à l'abri dans des tranchées, ces distances se réduisent à des rayons de 400 à 650 mètres respectivement.

Et puisque l'on a prêté une grande attention à l'emploi sur les champs de bataille de fusées sol à sol de courte portée, les projets d'interdiction de l'emploi d'armes nucléaires par les forces aériennes tactiques pourraient bien constituer le danger le plus sérieux de réaction en chaîne en cas de guerre nucléaire.

Au cours de la manœuvre de l'O.T.A.N. « Carte blanche » en 1955, 3 000 avions furent mis en action et « lancèrent » 335 bombes. On en déduisit que les victimes devaient être estimées à 1 700 000 morts et 3,5 millions de blessés, sans tenir compte des effets de la radio-activité produite par les bombes. De ces chiffres les auteurs soviétiques ont conclu à l'évidence des dangers que présenterait une guerre nucléaire, ce qui a pu avoir une certaine influence sur l'opinion russe. Mais ces chiffres semblent aussi contredire que la théorie d'une guerre nucléaire limitée est une doctrine réaliste.

Tout examen des effets produits par les armes nucléaires met en évidence la conclusion que la guerre nucléaire, à quelque échelle que ce soit, est d'un type et d'une amplitude différant entièrement de ceux des hostilités caractérisées par l'emploi d'armes tactiques, et que le passage d'un stade à l'autre est d'une importance cruciale.

Cela me semble aussi révéler que si les armes nucléaires sont de nature à décourager l'agresseur, elles ne peuvent être utilisées pour la défense du territoire. Toute la conception de la défense occidentale doit être fondée sur le principe qu'il faut empêcher la guerre et sur la nécessité d'éviter le déclenchement d'une réaction en chaîne si jamais des hostilités limitées devaient éclater et entraîner l'utilisation d'armes nucléaires. Dans ces conditions le désarmement général, soumis à l'inspection et au contrôle, n'a pas besoin d'autre justification.

*Le Monde diplomatique*

# Le retrait de Joe Biden sauvera-t-il le parti démocrate ?

*Le retrait de Joe Biden est-elle une bonne nouvelle pour le Parti démocrate ? Au-delà de son âge, le candidat avait abandonné ce qui avait permis le succès de sa campagne quatre ans plus tôt : la défense d'un programme politique de redistribution. Celui-ci avait permis, en 2020, la mobilisation de la base militante et de l'aile progressiste du Parti démocrate. En 2024, Joe Biden avait renoué avec une stratégie plus traditionnelle, focalisée sur la dénonciation du danger trumpiste, et centrée sur les classes moyennes. Une voie dont Kamala Harris ne dévièra sans doute pas, et qui rappelle tristement celle empruntée par Hillary Clinton en 2016...*

Par **Branko Marcetic**  
L'analyse de la dynamique de l'éviction de Joe Biden s'était renforcée parmi les démocrates au vu des mauvais sondages qui avaient fait suite à sa prestation ratée lors du dernier débat avec Donald Trump. La tentative d'assassinat contre ce dernier ayant fait exploser sa popularité, le retrait de Biden s'imposait. La succession de Kamala Harris est-elle pour autant une bonne nouvelle pour les démocrates ? Le retrait de Joe Biden aurait pu être l'occasion, pour le Parti démocrate, de faire son aggrandissement sur la direction dans laquelle il l'avait entraîné au cours des dix-huit derniers mois. D'autant que ces deux dernières années étaient riches en enseignement quand aux stratégies efficaces et perdantes.

La stratégie du barrage au trumpisme, qui avait prévalu en 2016, consistait à répéter aux électeurs qu'il n'y avait pas d'alternative entre le Parti démocrate et le chaos. Elle a manifestement échoué. En 2020, une stratégie alternative avait été couronnée de succès : il s'agissait de faire cause commune avec les progressistes afin de proposer un programme ambitieux en matière sociale favorable aux classes populaires. D'innombrables facteurs ont bien sûr joué dans les deux résultats — notamment l'impopularité de Trump, l'indignation et la lassitude que sa présidence chaotique avait suscitées. Mais comme de nombreux commentateurs l'ont souligné à l'époque et depuis, les efforts de Joe Biden — sans commune mesure avec ceux de Hillary Clinton — pour séduire les progressistes et unifier le parti ont permis de rassurer les sceptiques, de dynamiser les électeurs progressistes et les classes populaires et de motiver les militants de base à faire du porte-à-porte. Joe Biden avait ainsi offert un contrepoint à la stratégie cynique de Donald Trump consistant à dégrader des aides sociales éphémères et à effectuer des injections monétaires de dernière minute — qui lui ont cependant permis d'obtenir des résultats finaux assez surprenants. Pourtant, quand bien même ces événements se sont déroulés il y a tout juste quatre ans — et quand bien même il s'agissait de leur

propre stratégie gagnante — Joe Biden et son camp ont inexplicablement décidé de réitérer la stratégie de 2016. Le jour de sa démission, le candidat Biden n'avait toujours pas de programme politique ; lors de ses apparitions publiques ou sur son site Internet, c'est à peine s'il mentionnait ce qu'il comptait accomplir au cours de son second mandat. Il semblait avoir renoncé aux propositions populaires qu'il avait échoué à imposer, comme la gratuité de l'enseignement supérieur ou l'abaissement de l'âge d'éligibilité à l'assurance-maladie. Face aux préoccupations croissantes des Américains, le président et son entourage ont simplement refusé de prendre au sérieux leurs inquiétudes.

Selon plusieurs sources, il s'agirait d'un choix délibéré de Biden et de ses conseillers, convaincus qu'il leur suffisait de ressasser que Donald Trump représente une menace pour gagner en novembre — même si cette approche a vu Joe Biden constamment distancé dans les sondages, malgré la condamnation pénale de l'ancien président et ses projets de plus en plus fous en vue d'un second mandat. Joe Biden et son équipe attendaient-ils que de bonnes nouvelles tombent du ciel — comme un hypothétique abaissement des taux de la FED — pour inverser les courbes ?

Pire encore : c'est vers les électeurs les plus conservateurs que Joe Biden avait manifestement décidé de se tourner, partant du principe que les électeurs de gauche n'auraient d'autres choix que de lui donner leur suffrage. Cette année, Joe Biden a arraché deux victoires politiques, pour lesquelles il a remué ciel et terre : Les deux principaux combats politiques qu'il a arrachés cette année — remuant ciel et terre — ont été une nouvelle restriction du droit d'asile et l'affection de 100 milliards de dollars à des guerres à l'étranger — après avoir depuis longtemps rompu avec son vœu d'une « politique étrangère en faveur de la classe moyenne ». Ces mesures ne l'ont manifestement pas aidé à gagner la confiance des électeurs républicains et, dans le cas de la guerre hautement impopulaire contre Gaza, elles ont déshonoré son parti — et provoqué des leviers de bouliers de la part d'un large éventail d'électeurs autre-

ment fidèles aux démocrates.

Écarter le candidat Biden de l'équation permettra-t-il le retour à une stratégie similaire à celle de 2020 ? Cela nécessiterait de s'appuyer sur un programme audacieux, qui mettrait l'accent sur la lutte contre la précarisation économique dont souffrent les Américains. Le travail est déjà pré-mâché : il suffirait aux démocrates de défendre les idées les plus populaires que Biden a abandonnées après 2021 : salaire minimum à 15 dollars, programme universel d'éducation préscolaire, subventions pour la garde d'enfants, formule d'assurance maladie publique, dont il a d'ailleurs cessé de parler depuis son élection. La question du logement, préoccupation majeure pour les jeunes électeurs démocrates, pourrait constituer un axe stratégie central — l'occasion de défendre des mesures de plafonnement national des loyers, comme l'a proposé Bernie Sanders en 2020. Ce sont de telles mesures qui ont permis à Claudia Scheinbaum, successeur du président mexicain d'Andrés Manuel López Obrador (« AMLO ») de remporter une victoire écrasante lors du premier tour des dernières élections. Plus urgent encore peut-être : un changement radical de cap sur la question de Gaza pourrait relancer la dynamique en faveur des démocrates. La politique israélienne du camp Biden — soutien inconditionnel à l'État d'Israël — s'est avérée catastrophique sur le plan électoral. Outre qu'il est devenu une figure détestée dans une partie de l'opinion publique — au point d'être physiquement empêché de faire campagne sur les campus universitaires -, le conflit menace d'éclater à tout moment en une guerre régionale calamiteuse, qui pourrait entraîner les États-Unis vers une énième confrontation militaire, que la majorité des Américains ne souhaitent pas. Au successeur de Joe Biden revient la lourde tâche d'éviter un nouveau borborygme au Moyen-Orient, et de laver l'honneur des démocrates sur la question palestinienne.

Un changement de cap improbable si l'on considère le curriculum de Kamala Harris — sauf si la force des choses contraint les démocrates à renouer avec une stratégie victorieuse ?

LVSL

# Gaza Le désinvestissement, l'arme des étudiants de Montréal pour sanctionner Israël

*Si le campement des étudiants du campus universitaire de McGill contre la guerre génocidaire sur Gaza a été démantelé début juillet, il a permis de mettre en lumière les liens financiers et universitaires de cette université avec Israël. Des relations dont les étudiants et autres personnels académiques des universités montréalaises anglophones et francophones demandent toujours la rupture.*

Par **FARAH MEKKI**

Dans la nuit du 9 au 10 juillet, des étudiants et manifestants pro-palestiniens présents sur le campement situé à l'entrée du campus de l'université publique McGill se sont vu remettre un avis d'expulsion immédiat. Selon le communiqué de presse de l'administration de l'université, l'installation ferait peser une « menace de plus en plus importante pour la santé et la sécurité ». Quelques heures plus tard, grues, pelleuses et autres engins de chantiers sont venus détruire les nombreuses infrastructures installées depuis plus de 75 jours.

Les 1er et 15 mai 2024, la Cour supérieure du Québec avait rejeté deux demandes d'adjonction temporaire de démantèlement du campement. Les parties devaient de nouveau se retrouver devant le tribunal le 25 juillet, mais la direction universitaire a finalement engagé Sirco, une compagnie de sécurité privée québécoise, devant ainsi la justice. Cette décision fait suite à l'échec des négociations entre les directions des universités McGill et Concordia — leurs étudiants ayant également établi leur campement à McGill, faute de place sur leur campus — deux universités anglophones de Montréal, et leurs étudiants représentés par les associations Solidarity for Palestinian Human Rights (SPHR).

« Ce campement restera historique et révolutionnaire », affirme Ward (pseudonyme), 20 ans, coordonnateur général de SPHR et étudiant libanais en sciences politiques. « Au Canada, McGill est l'équivalent de l'université Columbia aux États-Unis. Lorsque nous avons vu qu'ils avaient mis en place un campement, nous nous sommes dit qu'il fallait faire la même chose », explique-t-il.

## DES INVESTISSEMENTS MEURTRIERS

Malgré le démantèlement, les revendications des étudiants des universités McGill et Concordia se maintiennent. Ces derniers demandent un « désinvestissement total des contrats » conclus entre leurs universités et des entreprises privées « complices du génocide à Gaza ». D'après les données publiées par McGill, celle-ci a investi près de 73 millions de dollars (67 millions d'euros) dans des entreprises impliquées dans les crimes commis par l'armée israélienne dans les territoires occupés.

Au 31 mars, McGill détenait notamment plus de 500 000 dollars (459 000 euros) d'actions auprès de l'entreprise américaine Lockheed Martin, vendeuse de missiles Hellfire 9X à l'armée israélienne. La société française Safran, dans laquelle McGill a investi près de 1,5 million de dollars (1,38 million d'euros), collabore également avec l'entreprise de technologies militaires israélienne Rafael, pour un projet de systèmes de capteurs avancés et d'intelligence artificielle — une technologie à laquelle l'armée israélienne a eu recours, notamment à Gaza, pour tuer à plus grande échelle.

L'investissement de plus de 1,6 million de



dollars auprès du groupe Thales, français également et spécialisé dans la défense et l'aérospatial, est aussi pointé du doigt par les étudiants, au vu de sa collaboration avec l'industrie d'équipement militaire israélienne Elbit Systems en juin 2023. Celle-ci a notamment été épinglée dans une déclaration publiée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies en 2022, qui a dénoncé l'usage de ses hélicoptères Apache dans le « bombardement des villages libanais et palestiniens » mais également dans « la surveillance massive des Palestiniens » et « le renforcement du contrôle militaire israélien en territoire palestinien occupé ». Ward s'insurge : L'université utilise notre argent pour collaborer avec Israël, (...) mais nous qui venons du Proche-Orient, nous avons vécu tellement d'injustices [à cause d'Israël] au cours de notre vie, que combattre une de plus ne nous fait pas peur. Nous avons déjà vécu bien pire.

## LA COMPLIÉ DES BANQUES

Du côté de l'université Concordia, l'administration assure qu'elle « s'est éloignée de certains investissements, notamment dans l'industrie de l'armement », et que les investissements liés à Israël « représentent [seulement] 0,0001 % », sans pour autant publier la liste des actions investies, comme réclamé par les étudiants. « Nous avons été

ignorés », déplore Sara Al-Khatib, ancienne membre de SPHR Concordia, tout juste diplômée en affaires publiques et études politiques. À 24 ans, cette jeune palestinienne est membre de Montreal4Palestine, un collectif de jeunes québéco-palestiniens qui organise des manifestations pro-palestiniennes à Montréal. Elle poursuit : « Je ne sais pas à quoi on s'attendait. Qu'est-ce qu'une université pourrait répondre lorsqu'une de ses étudiantes palestiniennes lui demande explicitement d'arrêter d'investir dans le meurtre de son peuple ? »

Les universités francophones montréalaises font l'objet du même type de revendication. Mais si le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a cédé aux demandes de ses étudiants et a adopté une résolution afin de s'assurer « de n'avoir aucun investissement direct dans des fonds ou compagnies qui profitent de l'armement, et de divulguer chaque année » la liste de ses investissements, l'Université de Montréal (UdeM) rechigne à faire de même. Selon son rapport annuel de 2023, celle-ci possède plus de 9,2 millions de dollars (8,4 millions d'euros) d'actifs dans des banques canadiennes, telles que la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale du Canada, la Banque de Montréal et la Banque Scotia. Or, ces institutions financières ont été épinglées à de nombreuses reprises par la campagne Boycott, désinvestissement sanctions

(BDS) Québec pour leurs investissements de plusieurs centaines de millions de dollars dans les entreprises militaires Elbit Systems et General Dynamics.

Cette dernière est la cinquième plus grande entreprise militaire au monde. Elle fournit non seulement une large variété de bombes à l'armée de l'air israélienne, telles que les MK-82 et 84, larguées sur Gaza en 2014 et 2021, mais également les systèmes d'armes et composants des avions de chasse israéliens F-35, F-15 et F-16, impliqués dans le bombardement d'immeubles résidentiels et des bureaux de presse d'Al-Jazira et d'Associated Press à Gaza-ville en 2014. Interrogée quant aux investissements effectués avec son argent, Geneviève O'Meara, la porte-parole de l'Université de Montréal, se défend de « sélectionner les actifs qu'elle détient un à un. [...] Les investissements que nous détenons sont dans des portefeuilles de placement plutôt qu'en détention directe et ces portefeuilles sont administrés par des gestionnaires externes d'actifs ».

## DES MENACES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Dov Baum, directrice du Centre d'action pour la responsabilité des entreprises et de la recherche de l'American Friends Service Committee (AFSC), basée en Californie,

aux États-Unis, dénonce ce type de sophisme. Si les universités affirment qu'elles n'investissent pas directement dans ces entreprises, cela signifie qu'elles peuvent donc être capables de publier une déclaration dans laquelle elles s'engagent publiquement à ne pas y investir. Ce ne devrait pas être un effort, puisqu'elles n'investissent pas directement.

Depuis 2005, l'organisation dont elle est membre collecte, trie et publie des informations « publiques mais difficilement trouvables » sur les entreprises impliquées dans les violations des droits de la personne en Palestine, et les met à disposition des militants nord-américains. Selon elle, si les dirigeants universitaires s'opposent tant au désinvestissement, c'est parce qu'ils feraient face à des pressions conséquentes : « D'abord politiques, car ils ont peur de représailles et d'être taxés d'antisémites par des représentants étatiques et autres lobbys, mais aussi économiques, parce qu'ils perdraient beaucoup de donateurs, donc d'argent. » Or, le désinvestissement demeure un moyen de pression efficace :

Le gouvernement israélien est capable de continuer ce génocide et de profiter de cette impunité parce qu'il reçoit encore trop de soutien direct des Européens et des Américains, notamment à travers la complexité de ces entreprises.

## L'ALIBI DE LA LIBERTÉ UNIVERSITAIRE

Outre les investissements des universités québécoises, certains accords de collaboration conclus avec des institutions universitaires israéliennes sont également jugés problématiques, y compris par les professeurs. « Les universités israéliennes ne sont pas des oasis de valeurs libérales où l'on cultive l'esprit critique », dénonce Dyalha Hamzah, professeure d'histoire du monde arabe contemporain à l'Université de Montréal et membre de BDS-Québec.

McGill et l'Université de Montréal entretiennent notamment des accords de collaboration incluant des programmes de recherche scientifique avec l'Université Ben-Gourion dans le Néguev, l'Université hébraïque de Jérusalem ainsi que celle de Tel-Aviv. Celui avec l'Université d'Ariel, située en territoire palestinien occupé, a toutefois été « suspendu à l'automne dernier » de manière « indéfinie », précise Geneviève O'Meara. Ces établissements accueillent non seulement les programmes militaires Talpiot et Havatzalot, mais également le développement de stratégies, telles que la « doctrine Dahiyeh ». Développée par l'armée israélienne dans le cadre de la guerre au Liban en 2006, celle-ci préconise une force de frappe disproportionnée et le ciblage des infrastructures civiles pour imposer des processus de reconstruction longs et coûteux. « Il est inconcevable pour des institutions occidentales qui se réclament de valeurs libérales et s'inscrivent dans une tradition humaniste de cultiver des rapports avec ces universités qui commerceront avec la mort », poursuit Dyalha Hamzah.

En mars 2024, l'administration McGill avait déclaré prendre la décision de ne « pas couper les ponts avec les universités et les instituts de recherche israéliens », au nom du principe de liberté universitaire des chercheurs. Même son de cloche du côté de l'Université de Montréal.

Dyalha Hamzah qui tente, en vain, de faire voter une résolution de boycott à l'Assemblée universitaire visant à suspendre ces accords, est pourtant formelle : les universités israéliennes jouent un rôle direct dans le maintien du système colonial et de l'occupation de la Palestine. « Boycotter les universités israéliennes ne permettra pas aux Palestiniens de retrouver leur liberté et de vivre en harmonie avec leurs voisins juifs israéliens dans l'immédiat, explique-t-elle. Mais retirer à Israël la possibilité de mobiliser du soft-power et de blanchir ses crimes à travers ces accords, c'est procéder à son isolement politique, économique et social. » La professeure précise que ce mouvement de boycott ne vise pas les individus, mais cible les institutions :

Oui, nous risquons de perdre des collègues et d'interrompre des projets de collaboration. Il n'y a pas de boycott sans dommages collatéraux, mais un génocide est en cours. Le boycott n'est pas une coquetterie, c'est un acte de résistance.

À l'Université de Montréal, les activités privées du chancelier Frantz Saintellemy provoquent également un malaise au sein du corps professoral et étudiant. L'homme d'affaires de 48 ans s'avère être le président et chef d'exploitation de LeddarTech, une entreprise québécoise implantée en Israël, spécialisée dans la construction de logiciels automobiles pour des systèmes de conduite autonome. LeddarTech, dont sept employés ont été envoyés en tant que réservistes à Gaza après le 7 octobre, est également membre du consortium militaire Autonome Vehicle Awareness (AVATAR). Les étudiants membres du Collectif UdeM Palestine ont lancé une pétition en ligne, exigeant notamment de Daniel Jutras, le recteur de l'université, une transparence sur le lien entretenu par l'entreprise du chancelier avec le secteur de défense et d'industrie militaire israélienne.

La porte-parole de l'Université de Montréal assure que « le chancelier est nommé par le Conseil de l'Université et n'a pas, dans le cadre de ses fonctions à l'UdeM, de rôle dans le choix des partenaires académiques ou de recherche de l'Université, pas plus que dans le choix des investissements des fonds de dotation ». Mais pour Dyalha Hamzah, le conflit d'intérêts est évident : « Le chancelier dirige une entreprise opérant aux côtés de compagnies qui se trouvent au cœur du complexe militaro-industriel israélien, à savoir, Rafael et Elbit Systems », et de conclure :

L'Université de Montréal ne peut pas se présenter comme un établissement humaniste, cultivant le savoir et l'esprit critique et célébrant les cultures, tout en étant dirigée ou associée à des marchands de mort au service d'un projet ethnonational.

Orient XXI





## Gouvernement sahraoui : «La position française, une escalade aux lourdes conséquences»

Par Rédaction internationale

**L**e gouvernement sahraoui affirme que "le peuple sahraoui n'oubliera jamais le passé colonial de la France et sa participation directe aux tentatives visant l'éradication de son existence et de sa résistance, notamment durant les années cinquante et soixante-dix du siècle dernier", lit-on dans un communiqué.

"Cette position contraire aux principes du droit international et aux engagements internationaux de la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, dévoile aujourd'hui l'implication de l'Hexagone dans l'agression continue contre le peuple sahraoui, et confirme clairement sa complicité, avec préméditation, dans tous les crimes liés à la guerre de génocide en cours menée par l'Etat d'occupation marocain contre notre peuple", cite la même source. Cette position met à nu encore une fois et devant le monde entier "le vrai visage colonialiste de la France, qui se vante d'être le berceau de la Déclaration universelle des droits de l'homme", indique-t-

*Le gouvernement sahraoui condamne, dans les termes les plus fermes, les propos du gouvernement français réaffirmant sa position hostile envers le peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination, indiquant que cette position, considérée comme une grave escalade, aura de lourdes conséquences sur la paix, la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région.*



on dans le communiqué, selon lequel "ceux qui soutiennent véritablement les droits de l'Homme ne soutiennent pas l'occupation d'un territoire en

voie de décolonisation, ceux qui soutiennent vraiment la démocratie et la souveraineté des peuples ne soutiennent pas un régime expansionniste et

répressif, et ceux qui veulent réellement préserver la paix et la sécurité internationales ne nourrissent pas une stratégie de tension en soutenant ouver-

tement une politique d'expansion et d'annexion forcée de territoires d'un tiers".

"La prise de cette position hostile exclut la France des efforts internationaux en faveur de la décolonisation du Sahara occidental, considéré ainsi dans le camps de l'occupant et une partie non-désirée par les sahraouis. Il en va de même pour sa participation dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)", martèle le gouvernement sahraoui. Et de réaffirmer que le peuple sahraoui déjouera tous les plans de l'occupant marocain et de ceux qui la soutiennent à l'image de la France coloniale, car demeurant déterminé plus que jamais à poursuivre sa lutte par tous les moyens légitimes, dont la lutte armée, pour défendre ses droits imprescriptibles et non-négociables à la liberté et à l'indépendance afin d'imposer sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la RASD.

R. I.

## Frappe sioniste sur une école à Ghaza Borrell appelle à mettre fin à «cette folie»

**L**e chef de la diplomatie de l'Union Européenne (UE), Josep Borrell, a appelé samedi à une "solution politique" pour mettre fin à la "folie" dans la bande de Ghaza, après une frappe de l'entité sioniste sur une école qui a fait 30 martyrs.

"Un cessez-le-feu doit avoir lieu maintenant. La loi humanitaire internationale doit être respectée. L'assistance humanitaire aux civils doit être livrée à grande échelle. Seule une solution politique peut mettre fin à cette folie", a déclaré M. Borrell sur X.

"Encore une nouvelle attaque contre une école utilisée comme refuge pour les déplacés internes à Khan Younes ... En même temps, une population déjà très fragile est priée de se déplacer ailleurs encore et encore, sans qu'on en voie la fin", s'est alarmé le chef de la diplomatie européenne dans un autre message.

La frappe de l'occupant sioniste de samedi sur une école de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, était au moins la huitième ayant ciblé une école depuis le 6 juillet. Ces frappes ont fait au total plus de 100 martyrs, selon les chiffres des autorités palestiniennes de la santé et une source hospitalière.

Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, la plupart des 2,4 millions d'habitants de l'enclave palestinienne ont été déplacés au moins une fois, et beaucoup ont trouvé refuge dans des bâtiments scolaires, dont celui qui a été touché samedi.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 39.258 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 90.403 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

R. I.

## Pour dénoncer la poursuite de l'agression sioniste à Ghaza Manifestations massives à travers le monde

**P**lusieurs villes et capitales à travers le monde ont été le théâtre samedi de manifestations massives de soutien au peuple palestinien et pour dénoncer la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, a indiqué l'agence de presse Wafa. Des milliers de personnes ont participé à des manifestations organisées à Londres et à Manchester au Royaume-Uni, à

Aarhus et dans la capitale Copenhague au Danemark, à Zurich en Suisse, à Berlin en Allemagne et à Eindhoven aux Pays-Bas, en soutien au peuple palestinien, pour exiger un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, souligne Wafa. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et des banderoles dénonçant les crimes commis par l'occupant sioniste

contre le peuple palestinien et condamnant le génocide dans la bande de Ghaza, ajoute la même source. Ils ont, en outre, appelé à la fin de la politique de deux poids, deux mesures et à la nécessité de poursuivre l'occupant sioniste pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier contre les enfants, a-t-on souligné.

APS

## Depuis le début du génocide sioniste à Ghaza Près de 200 employés de l'ONU tués

**P**rès de 200 employés des Nations Unies ont été tués et des centaines d'autres blessés, depuis le début de l'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza, a dénoncé samedi l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, l'UNRWA a indiqué que la plupart de ses centres ont été soumis aux bombardements sionistes, faisant 199 morts parmi ses effec-

tifs. Malgré cela, 1.100 employés de l'UNRWA continuent de fournir leurs services aux Palestiniens déplacés dans les abris, a-t-on précisé.

L'Office de secours a souligné que le manque de carburant représentait un obstacle fondamental au travail des équipes médicales, entravant également la mission des centres de production alimentaire et de cuisson.

D'après l'UNRWA, 1,9 million de personnes déplacées vivent dans

des conditions désastreuses, notamment avec la poursuite des opérations de déplacement dans toutes les zones de Ghaza.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a fait au moins 39.258 martyrs et 90.403 blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, selon un nouveau bilan provisoire des autorités palestiniennes de la Santé, samedi.

APS

## Mineurs de Bitcoin

# Une diversification vers l'IA et le HPC - Crypt On It

Par Laurent Pignot

**E**n quête de nouveaux revenus, les mineurs de bitcoins diversifient leurs activités en hébergeant des ordinateurs d'IA et en fournissant des services de calcul haute performance (HPC). Face à la demande énergétique croissante de l'IA générative, ces installations offrent une infrastructure adaptée. On en parle dans l'Analyse Cryptique, après les actualités essentielles à retenir cette semaine.

### Block 1 : Les actualités essentielles

**ETF Ethereum Spot :** Le bilan de deux journées de cotation. En seulement deux jours depuis leur approbation, les ETF Ethereum Spot ont généré plus de 2 milliards de dollars de volume de transactions. La première journée a vu un afflux net de 106,7 millions de dollars avec un volume de plus d'un milliard de dollars échangé. La seconde journée, bien qu'ayant un volume similaire, a enregistré 133 millions de dollars de sorties nettes, principalement en raison des 327 millions de dollars de sorties du fonds ETHE de Grayscale, qui impose des frais élevés de 2,5 %. En comparaison, le fonds de Franklin Templeton affiche des frais beaucoup plus bas à 0,19 %. Le cours de l'ETH a quant à lui chuté de 5,2 % en 24 heures.

### Ferrari : Le cheval cabré se met au bitcoin

Ferrari a annoncé mercredi que la société étendra à partir de fin juillet la possibilité de payer ses voitures en crypto-



monnaies en Europe, après un lancement réussi aux États-Unis l'année dernière. D'ici fin 2024, la marque prévoit également d'étendre ce système à d'autres pays où les cryptomonnaies sont acceptées. Pour ce faire, Ferrari précise qu'elle collabore avec des sociétés spécialisées pour assurer la sécurité des transactions et convertir immédiatement les paiements en monnaie traditionnelle. La majorité des concessionnaires européens de Ferrari ont déjà adopté ou sont en train d'adopter ce nouveau mode de paiement.

### Grayscale surfe sur l'IA

Grayscale lance un nouveau fonds d'investissement, le "Grayscale Decentralized AI Fund LLC", axé sur l'intelligence artificielle (IA) décentralisée dans le secteur des cryptomonnaies. Ce fonds financera trois domaines clés : les services IA, la résolution des problèmes liés à l'utilisation centralisée de l'IA, et le développement des infrastructures liées à l'IA. Les projets inclus au lancement sont Bitensor (TAO), Filecoin (FIL), Livepeer (LPT), Near (NEAR), et Render (RNDR).

### Stripe : L'achat de cryptos par carte bancaire

Stripe, géant des paiements en ligne, permet désormais aux utilisateurs européens d'acheter du bitcoin (BTC), de l'ether (ETH) et du Solana (SOL) directement par carte bancaire. Cette initiative vise à faciliter l'adoption des cryptomonnaies en Europe, en les rendant plus accessibles grâce à un widget d'achat intégré sur les sites Web des commerçants.

### Block 2 : L'Analyse Cryptique de la semaine

En manque de revenus et de profits, les mineurs de bitcoins se tournent vers des activités en dehors du minage, comme l'hébergement d'ordinateurs IA

et le calcul de haute performance (HPC) - qui consiste à résoudre des calculs complexes et gourmands en ressources qui ne peuvent pas être traités efficacement par des ordinateurs classiques - pour diversifier leurs revenus. L'un des domaines où la demande en énergie croît le plus rapidement est celui de l'apprentissage automatique, appelé IA générative, qui nécessite beaucoup d'énergie pour l'entraînement et pour produire des réponses aux requêtes.

Selon une étude publiée par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) l'entraînement d'un grand modèle linguistique comme GPT-3 d'OpenAI, par exemple, consomme près de 1 300 mégawattheures (MWh) d'électricité, soit la consommation annuelle d'environ 130 foyers américains. Selon l'AIE, une seule recherche Google consomme 0,3 wattheure d'électricité, tandis qu'une requête ChatGPT en consomme 2,9. (Une ampoule à incandescence consomme en moyenne 60 wattheures d'électricité.) Si ChatGPT était intégré aux 9 milliards de recherches effectuées chaque jour, selon l'AIE, la demande en électricité augmenterait de 10 térawattheures par an, soit la quantité

consommée par environ 1,5 million de résidents de l'Union européenne.

Et cette consommation d'énergie crée un problème pour l'industrie de l'IA : les investisseurs injectent de l'argent dans le secteur, mais les entreprises n'ont pas immédiatement accès aux infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins informatiques toujours croissants. C'est là que les mineurs de bitcoins et leurs centres de données deviennent une option lucrative pour les entreprises et investisseurs.

L'IA et le HPC peuvent sembler sans rapport avec l'exploitation minière de bitcoins, mais une telle diversification est devenue un moyen pour les mineurs de bitcoins de gagner de l'argent, comme en témoigne l'accord d'IA de 200 mégawatts (MW) de Core Scientific (CORZ) avec Core-Weave le mois dernier, qui a fait grimper le prix de l'action de CORZ de 40 %. Depuis l'annonce, JPMorgan a noté que la capitalisation boursière totale des 14 mineurs qu'elle suit a augmenté de 22 %, soit 4 milliards de dollars. Cela reflète les cas d'utilisation alternatifs (et potentiellement plus rentables) des installations minières.

Étant donné que la rentabilité et la profitabilité des mineurs de bitcoins dépendent de la puissance de calcul de leur machine, ils sont bien placés pour réaménager leurs installations afin de profiter de la vague IA (vous pouvez aussi parler d'HPC, si vous voulez un peu vous différencier du battage médiatique qui tourne autour de l'IA). Bon nombre d'entre eux, notamment les grosses structures, possèdent une alimentation électrique très stable et puissante, un système de refroidissement efficace et une connectivité réseau à haute vitesse et à faible latence. Ce qui fait d'eux une option stratégique pour les entreprises en quête de ressources énergétiques et de stockage de données.

Les sociétés de capital-investissement voient, de leur côté, enfin de la valeur dans les mineurs de bitcoins, car ils peuvent aider les entreprises liées à l'IA à héberger leurs machines dans une infrastructure minière déjà construite ou à s'associer à des mineurs pour construire des centres de données plus rapidement qu'en partant de zéro.

Zonebourse

## Alors que Trump s'adresse à un public de crypto-monnaies

# Le prix du bitcoin baisse

**L**e prix du bitcoin a baissé samedi après que le candidat républicain à la présidence des États-Unis, Donald Trump, a déclaré devant un public de passionnés de crypto-monnaies que le bitcoin allait décrocher la lune et qu'il souhaitait que les États-Unis ouvrent la voie.

M. Trump s'exprimait lors de la conférence Bitcoin 2024 à Nashville, dans le Tennessee, dans le cadre des efforts déployés par les Républicains pour courtiser les détenteurs de crypto-monnaies à l'approche de l'élection du 5 novembre.

La dernière cotation du bitcoin était en baisse de 0,96 % à 66 814 \$ (rapport d'Alden Bentley ; édition de Rod Nickel).



## Mercedes Vito

## Toujours en avance sur la sécurité

La réglementation européenne GSR2 impose un certain nombre d'aides à la conduite à bord de tous les véhicules neufs à partir du 7 juillet 2024. Mercedes a décidé d'aller un peu plus loin.

L'assistant de limitation de vitesse lit non seulement les panneaux de limitation de vitesse mais également les autres panneaux de signalisation. Chaque dépassement de la vitesse autorisée se solde par une alerte sonore dans l'habitacle. Photo Mercedes-Benz/ L'assistant de limitation de vitesse lit non seulement les panneaux de limitation de vitesse mais également les autres panneaux de signalisation. Chaque dépassement de la vitesse autorisée se solde par une alerte sonore dans l'habitacle. Photo Mercedes-Benz/ La sécurité fait partie de l'ADN de la marque à l'étoile depuis des décennies ; pour mémoire, Mercedes a développé le premier ABS... Les utilitaires de Mercedes ne sont pas en reste en matière de sécurité. La fourgonnette Citan a, lors de la dernière campagne d'essais des systèmes d'aide à la conduite menée par l'organisme indépendant Euro NCAP, obtenu le meilleur score de la catégorie avec 87 %; il obtient ainsi le grade Platinum, la plus haute distinction.



attention Assist" ainsi que du capteur de luminosité et de pluie.

## En pointe pour la sécurité

Même s'il n'est pas obligatoire avant 2026, Mercedes-Benz Vans a décidé d'équiper dès maintenant le nouveau Vito, de série, de l'avertisseur d'angle mort. La version 2024, livrée depuis deux mois incorpore désormais : le freinage d'urgence assisté actif avec fonction de circulation transversale, l'avertisseur de franchissement de ligne actif, l'assistant de limitation de vitesse, une caméra de recul, l'aide à l'attention du conducteur, le régulateur de vitesse, le capteur de luminosité et de pluie et l'avertisseur d'angle mort.

## Un freinage d'urgence intelligent

Pionnier de la sécurité, Mercedes a poussé le développement du freinage d'urgence assisté actif qui inclut une fonction de détection des véhicules arrivant à une intersection, jusqu'à 60 km/h. Il fournit aussi une assistance au freinage en virage jusqu'à 40 km/h s'il existe un risque de collision. En option, l'assistant de limitation de vitesse lit non seulement les panneaux de limitation de vitesse mais également les autres panneaux de signalisation.

Le Dauphiné Libéré

## Le Vito remis à jour

Le fourgon moyen Vito a bénéficié, cette année, d'une remise à ni-

veau esthétique avec, notamment, une face avant retravaillée et plus dynamique ; il intègre également

la dernière mouture du système d'infodivertissement MBUX. En matière de sécurité, Mercedes

avait déjà doté en série le Vito du régulateur de vitesse Tempomat, du détecteur de somnolence "At-

## Les bénéfices de Tesla en chute libre La marge au niveau de Renault

Le deuxième trimestre 2024 reste bénéfique pour Tesla, mais ses résultats plongent par rapport à une année 2023 exceptionnelle. Tesla est un bon thermomètre du véhicule électrique dans le monde. Et si les livraisons de voitures 100% électriques commencent à stagner en 2024, il suffit de jeter un œil à Tesla pour en avoir la parfaite illustration. Le premier trimestre a déjà été en demi-teinte pour la marque américaine qui n'a, sans surprise, pas pu réitérer l'exploit de 2023. Une année faste qui pourrait ne pas se reproduire pour Tesla dans un univers toujours plus concurrentiel et où les ventes se rétractent. Et le second trimestre n'a pas été plus rassurant, avec une chute impressionnante des bénéfices. Tesla subit encore plus que d'autres constructeurs les attentes des actionnaires, qui sanc-

tionnent rapidement la marque en Bourse lors des publications de résultats négatifs. Ce fut le cas au second trimestre, avec des bénéfices nets en baisse de 45%. 4 % du chiffre d'affaires de Tesla est généré par les crédits CO2 vendus par Tesla à d'autres constructeurs. La chute des bénéfices a entraîné une grosse variation en Bourse à près de 8% de baisse à Wall Street. La marge opérationnelle de Tesla continue de baisser, tombant à seulement 6,3%, soit à peu près du niveau d'un Renault - Tesla tournait autour des 20% de marge à la meilleure époque. Désormais, il doit contenir ses ambitions sur un marché plus tendu. Rappelons qu'Elon Musk a annoncé le report de l'annonce du robot taxi, qui devait être dévoilé début août. Cela sera finalement mi-octobre.

Automobile Magazine



## Chine Comprendre l'automobile chinoise



## S'associer à un chinois, passage obligé

Jusque tout récemment, une marque étrangère qui voulait produire ses véhicules en Chine était obligée de créer une co-entreprise avec un constructeur chinois. Mais Tesla a ouvert une brèche en devenant la première marque majeure étrangère à produire seule sur le sol chinois, avec sa gigafactory de Shanghai. Mais cet exemple un peu particulier n'est pas représentatif de l'automobile en Chine, résumée en une seule image. "Aujourd'hui, l'Europe compte environ 50 marques de voitures différentes, tandis que les États-Unis et le Japon en comptent 14 chacun. En revanche, la Chine est désormais à l'origine de 140 marques différentes, toutes en lice pour se positionner dans un paysage en croissance et en évolution rapide", rappelle Jato Dynamics. Vous aurez noté l'apparition de nouveaux acteurs comme Huawei aux relations très complexes ou encore Alibaba. Et les disparités sont nombreuses : si BYD est le plus gros fabricant mondial de voitures électriques, ses exportations sont en réalité assez faibles (8 % du total de ses ventes). A l'inverse, le groupe SAIC exporte 88 % de sa production en dehors de Chine !

L'Automobile Magazine

Entre les co-entreprises, les productions nationales et les fabrications 100 % étrangères, l'industrie automobile chinoise est difficile à suivre. Voici une image pour tenter de tout comprendre.

Vous avez du mal à suivre l'industrie automobile chinoise où semble éclore, chaque jour, une nouvelle marque ? Rassurez-vous, c'est un peu aussi notre cas. Pantois face au dynamisme acharné des industriels chinois pour certains soutenus publiquement par l'Etat, la plupart des observateurs du monde automobile doivent régulièrement se mettre à jour pour

tenter, tant bien que mal, de suivre cette force qui est aussi une faiblesse : la multiplication des marques produit une concurrence énorme qui entraîne certaines start-up à leur perte très rapidement. Pour essayer de comprendre un peu mieux l'automobile made in China, Jato Dynamics a regroupé tout ce joli monde sur un seul organigramme résumant assez bien la situation, entre co-entreprises avec les marques étrangères et productions isolées. Sans oublier les nouveaux acteurs de l'automobile qui n'avaient jamais conçu ou produit un seul véhicule auparavant.

# MOTS FLÉCHÉS N°913

Mensonges	→	Entrava	→	Stérilisée	→	Rayon	→	Installé	→
Attaques	→	Présente des filaments	→	Conjonction négative	→	Cité légendaire	→	Gênais	→
Achevées	→						Unité	→	
Ile des Antilles	→						Monnaie	→	
	→			Fleuve côtier	→	Voile	→		
	→					Interjection	→		
Halogène	→		Non croyantes	→					
Demandaient	→		Fabrication d'un textile	→					
	→								Assèches
Pronom personnel	→			Connu	→		Ile	→	
Brisée	→			Plante toxique	→		Bob Marley	→	
	→					Court	→		
	→					Dodue	→		
Essaierais	→								
Lettre grecque	→		Exclamation	→		Charpenté	→		
	→		Réfuta	→					
Crème	→								Possessif
Reliées	→								
	→					Moment précis	→		
Adjectif possessif	→		Saison	→				Champion	→

A	→	S	→	I	→	E	→	T	→	E	→	C	→	O	→	T	→	E	→
Evénement	→																		
F	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Du double	→			Cette	→	musical	→	Produit de la	→										
G	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Jambes	→																		
O	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Céant	→																		
K	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Exécution	→																		
A	→	S	→	I	→	E	→	T	→	E	→	C	→	O	→	T	→	E	→
Compas de	→																		
F	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Du double	→			Cette	→	musical	→	Produit de la	→										
G	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Jambes	→																		
O	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Céant	→																		
K	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Exécution	→																		
A	→	S	→	I	→	E	→	T	→	E	→	C	→	O	→	T	→	E	→
Compas de	→																		
F	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Du double	→			Cette	→	musical	→	Produit de la	→										
G	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Jambes	→																		
O	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Céant	→																		
K	→	U	→	R	→	A	→	B	→	L	→	P	→	M	→	U	→	R	→
Exécution	→																		

**Solution N°912**



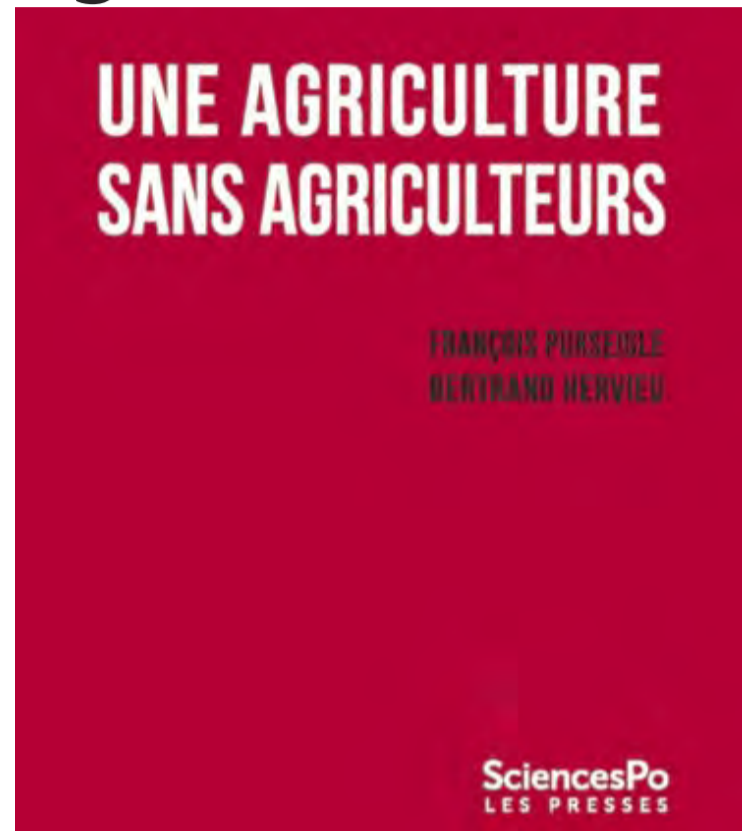
# François Purseigle, Bertrand Hervieu, Une agriculture sans agriculteurs. La révolution indicible.

Par Ronan Crézé

L'ouvrage publié aux Presses de Sciences-Po aurait pu s'intituler « La fin des agriculteurs » tant le constat des auteurs ressemble à celui dressé par Henri Mendras dans les années 1970. La réflexion des deux sociologues François Purseigle et Bertrand Hervieu s'inscrit dans le prolongement d'une précédente publication commune, Sociologie des mondes agricoles, datant de 2013. Ils proposent ici un texte très riche de données actualisées sur l'état du monde agricole français qui parvient à être accessible au grand public tout en étant suffisamment détaillé pour satisfaire les personnes familières à la thématique. L'ouvrage est découpé en trois parties. La première dresse un portrait de la population agricole, la seconde se focalise sur les transformations des exploitations agricoles dont les formes se diversifient, et la dernière inscrit ces évolutions dans le contexte plus global des espaces ruraux en pleine mutation.

Ce n'est pas seulement à un déclin agricole auquel nous assistons mais à un « tournant radical [marqué par] l'effacement désormais acté de la figure de l'exploitant agricole » (p. 28) que les auteurs définissent « par son statut de non-salarié, chef d'une exploitation où coïncident l'exercice d'un métier d'indépendant et la détention d'un capital familial » (p. 201). L'effacement numérique résulte d'une multitude de facteurs qu'ils décrivent avec précision. Il s'agit d'abord de la fin de l'agriculture conjugale qui s'explique par le fait que le métier est concerné par des contraintes telles que la faiblesse des revenus, la pénibilité physique, les horaires atypiques, etc. La baisse des effectifs qui en résulte est notable puisque la profession agricole compte en 2020 398 796 chefs d'exploitation (leur part dans la population active a été divisée par 4 en 40 ans, alors que le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par 4 en 50 ans s'établissant à 389 800 en 2020). Cela a mécaniquement conduit à une augmentation de la surface moyenne par exploitation (69 hectares actuellement, représentant une augmentation de 50 hectares en 50 ans).

Ces statistiques ne disent pas tout des mutations en cours puisqu'au fil des pages, le lecteur a l'impression de progressivement quitter le monde agricole traditionnel pour accéder à une dimension totalement nouvelle de l'agriculture de plus en



plus concernée par l'émergence de grandes entreprises agricoles. Ces dernières ont poussé à son paroxysme la rationalisation de l'activité productive entamée dès l'après Seconde guerre mondiale : diversification des structures juridiques, fort investissement financier et technologique, entrée de capitaux externes, patrimonialisation et multi localisation de l'activité. Cette nouvelle agriculture semble en totale opposition à l'idéal-type décrit par Henri Mendras de « la forme traditionnelle de l'exploitation agricole familiale » (p. 132) qui a marqué la seconde moitié du XXe siècle. Désormais, les grandes exploitations, dont la production brute standard est supérieure à 250 000 € par an et la surface moyenne exploitée de 136 hectares, interviennent sur 40% de la surface agricole française et concentrent 45% de l'emploi agricole. L'apparition de ces nouveaux acteurs aux côtés d'une agriculture familiale en déclin « illustre l'émergence d'agricultures sans agriculteurs » (p. 71). Ce sont d'autres modes d'organisation de la production qui se développent autour de l'embauche de salariés (notamment dans les secteurs des fruits et légumes et viticoles), de la sous-traitance (en particulier auprès d'entreprises de travaux agricoles) ou les associations de plusieurs exploitations comme c'est le cas dans l'élevage « pour mieux organiser le travail et en réduire la pénibilité »

(p. 76) y compris en mettant en commun du matériel, des salariés ou des terres.

La dimension familiale des exploitations agricoles évolue également. Si l'agriculture française demeure familiale, c'est bien plus par la possession du capital que par le travail fourni sur l'exploitation. D'ailleurs, « le développement des formes sociétaires est aujourd'hui spectaculaire [car] 60% [des chefs d'exploitation] gèrent ou cogèrent des sociétés agricoles » (p. 88-89). Les agriculteurs deviennent donc des gestionnaires de société qui développent de plus en plus des activités parallèles à leur cœur de métier en surplus de la production initiale (prestation de services, stockage, production d'énergie, etc.). Dans une partie de ces sociétés, le chef d'exploitation cède sa place à un chef de culture du fait de la sous-traitance intégrale au service de « familles de rentiers » à la tête d'« exploitation en trompe l'oeil » (p. 114) dont les membres « possèdent des parts [mais n'entretiennent] que des liens exclusivement financiers [avec l'activité agricole] » (p. 211). On assiste donc à une complexification du monde agricole qui fait une place de plus en plus importante à de très grandes exploitations qui cohabitent avec de plus petites. Le monde agricole contemporain est donc loin d'être unifié. À titre d'exemple, le revenu par tête moyen sur 10 ans des agriculteurs est évalué à 29 500 € mais

les 10% les plus pauvres ont des revenus négatifs (en moyenne de -4 600 €) alors que les 10% les plus riches perçoivent en moyenne 69 500 €. Et même si certaines données sont plus optimistes (en fin de carrière le patrimoine moyen des agriculteurs s'élève à 750 000 € nets en 2020), l'importance de ce patrimoine peut devenir une contrainte qui génère des « troubles dans la transmission » (p. 48) vers la génération des enfants d'agriculteurs. Au-delà de l'importance de l'engagement financier qu'implique la reprise d'une exploitation « les repreneurs sont toujours les héritiers d'une dette symbolique lourde à assumer » (p. 51)<sup>3</sup>. Dans ce contexte, la famille est donc de moins en moins le socle de l'activité agricole.

Les évolutions sont aussi remarquables en matière de méthodes de production puisque les évolutions sociotechniques ont amélioré fortement la productivité des exploitations agricoles françaises. L'une des illustrations évoquées est celle des « vaches laitières qui produisaient en moyenne 2000 kg de lait par an en 1960 [et qui] en produisent 7 500 en 2020 » (p. 190). Les mutations de l'agriculture modifient aussi son ancrage foncier car « la production agricole, pour des raisons proprement techniques, est effectivement de moins en moins liée au sol » (p. 84) avec l'expansion des exploitations hors-sol qui sont construites dans des ports ou délocalisées à l'étranger, des productions de fruits et légumes réalisées en ville ou dans des tunnels maraichers, etc. Ces conséquences du tournant productiviste des années 1960 ont été majoritairement acceptées par la profession agricole et la population. Or, les demandes sociétales nouvelles promeuvent désormais une meilleure prise en compte des conséquences environnementales et sanitaires de ces modes de production. Pour la population urbaine et rurale non agricole, l'espace rural ne devrait pas seulement se dédier à la production alimentaire mais constituerait aussi un paysage et un patrimoine national. Les auteurs parlent notamment du « rôle de réservoir de nature confié aux espaces ruraux » (p. 152). Face à ces exigences citoyennes, la réaction des agriculteurs oscille alors entre le déni total et la promotion d'alternatives (agroécologie, circuits courts, etc.). Cela a induit un trouble identitaire dans une profession où la liberté d'entreprendre est fondamentale. Cette nouvelle dynamique tend

enfin à questionner le pouvoir des agriculteurs sur les espaces ruraux : « affirmer que la campagne est aussi un paysage [...] c'est considérer que le travail de la terre ou sa possession ne confèrent pas la légitimité de bousculer ces espaces » (p. 153). Les agriculteurs occupent d'ailleurs une place moindre dans la population et également sur la scène politique (seulement 11,6% des Maires sont agriculteurs, 2% des députés et 5% des sénateurs). Dans ce contexte, « la question agricole était une question régaliennne [qui relevait de l'État] ; elle est devenue un enjeu citoyen » (p. 185) qui implique l'ensemble de la société. Certes, les agriculteurs conservent de puissants relais politiques dans le cadre de la cogestion agricole entre les OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) et l'État. Les intérêts agricoles sont encore relativement préservés mais les agriculteurs font face au défi du maintien de leur place en tant qu'acteur central du monde rural. Dans cet ouvrage, les auteurs ont pour ambition de mettre la lumière sur un processus discret (de même que le syndicaliste agricole Michel Debatisse parlait d'une « révolution silencieuse » dans les années 1960). Après avoir fort bien accompli cette tâche, ils dessinent des perspectives d'une agriculture du futur. Selon eux, la seule façon de préserver l'environnement, la santé, la compétitivité et les effectifs agricoles est de reconnaître ce bouleversement (et de le dire en le décrivant) afin de « penser l'agriculteur de demain [ce qui] revient à sortir du schéma classique de l'agriculture familiale » (p. 65). Nul doute que leur description des phénomènes à l'œuvre contribue à la prise de conscience de cette révolution qui jusqu'à présent était restée indicible.

## NOTES

- 1 Voir le compte rendu de Frédéric Nicolas pour Lectures : Frédéric Nicolas, « Bertrand Hervieu & François Purseigle, Sociologie des mondes agricoles », Lectures, Les comptes rendus, 2013.
- 2 Selon le Ministère de l'agriculture, la « production brute standard » (PBS) est un « indicateur d'un potentiel de production moyen hors subvention » (p. 69).
- 3 La citation s'appuie sur un travail collectif récent : Dominique Jacques-Jouvenot, Maylis Sposito-Tourier et Cléa Casagrande, « « Parce qu'il le vaut bien ! » », Études rurales, 208, 2021, p. 124-145

ECO TIMES

Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital

social de 1.000.000,00 DA

Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hakim Outoudert

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : [d.publication@ecotimesdz.com](mailto:d.publication@ecotimesdz.com)

REDACTION

E-mail : [redaction@ecotimesdz.com](mailto:redaction@ecotimesdz.com)

## DIRECTION

E-mail : [administration@ecotimesdz.com](mailto:administration@ecotimesdz.com)

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : [sce.publicite@ecotimesdz.com](mailto:sce.publicite@ecotimesdz.com)

PUBLICITE

« Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 /

020.05.13.77

E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

IMPRESSION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle - Alia Bab Ezzouar - Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL  
**SALYA.COM**

Salya.com  
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar

Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir

Attar - Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIS : 0

001616104318909 / NIS : 0

016 1621 02067 56 / N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar - Alger

Email : [salyacomdz@gmail.com](mailto:salyacomdz@gmail.com)

/ Site Web : [www.salya-dz.com](http://www.salya-dz.com)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU WILAYA DE M'SILA  
Numéro fiscal : 41006000028036

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE N°18/2024

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale paru dans les quotidiens nationaux «Eco Times» du 20/06/2024 relatif à :

L'opération: Réalisation, équipement, électrification et raccordement de 6000 ml de forages à travers seize (16) communes (w. M'sila).

A l'issue de l'évaluation des offres du: 10/07/2024 le marché attribué provisoirement comme suit:

O.B.S	Note Technique	Délai	Montant Après correction	Montant	Numéro fiscal	L'Entreprise
<b>lot 01: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à M'sila F01-24</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	86 pts	06 Mois	104.612.186.00 DA	104.612.186.00 DA	000240048255863	EURL EGETHAK géront Zouaoui Yassine
<b>lot 02: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à M'sila F02-24</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	64 pts	06 Mois	103.124.686.00 DA	103.124.686.00 DA	000240048255863	EURL EGETHAK géront Zouaoui Yassine
<b>lot 03: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à M'sila F03-24</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	71.33 pts	03 Mois	15.009.351.00 DA	15.009.351.00 DA	197228110064629	HADJI AHMED
<b>lot 04: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Tamsa</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	71 pts	04 Mois	21.752.010.00 DA	21.752.010.00 DA	198928200047522	CHALABI SALAH
<b>lot 05: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Oualtem</b>						
La seule offre Qualifiée techniquement	80 pts	05 Mois	28.081.620.00 DA	28.081.620.00 DA	196928470010920	CAID ABDALLAH
<b>lot 06: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Bouti Sayeh</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	66 pts	60 jours	21.342.650.00 DA	21.342.650.00 DA	001928056469149	EURL BIGOUN STAR gearni taamara mohamed
<b>lot 07: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Mohamed Boudiaf</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	74 pts	110 jours	30.265.305.70 DA	30.265.305.70 DA	17405420023717600 000	YAHY NOURI
<b>lot 08: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Ben Srouf</b>						
Infrectieux						
<b>lot 09: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à El Houamed</b>						
La seule offre Qualifiée techniquement	66 pts	170 jours	38.784.837.00 DA	38.784.837.00 DA	17405420023717600 000	YAHY NOURI
<b>lot 10: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Magra</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	59 pts	03 Mois	17.175.151.00 DA	17.175.151.00 DA	197228110064629	HADJI AHMED
<b>lot 11: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Ain Fares</b>						
Infrectieux						
<b>lot 12: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Sidi M'hamed</b>						
Infrectieux						
<b>lot 13: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Bir Fodda</b>						
Infrectieux						
<b>lot 14: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Belatba</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	58.33 pts	03 Mois	22.849.190.00 DA	22.849.190.00 DA	195128110128049	Khezzari Achour
<b>lot 15: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Beni Imane F01-24</b>						
Infrectieux						
<b>lot 16: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Beni Imane F02-24</b>						
La seule offre Qualifiée techniquement	66 pts	110 jours	34.510.035.70 DA	34.510.035.70 DA	17405420023717600 000	YAHY NOURI
<b>lot 17: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Ouled Denradj</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	69 pts	04 Mois	17.357.340.00 DA	17.357.340.00 DA	198928200047522	CHALABI SALAH
<b>lot 18: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Berhoum F01-24</b>						
Moins disant Et qualifiée techniquement	72 pts	04 Mois	29.308.510.00 DA	29.308.510.00 DA	166281100899145	FARHATI FARHAT /LAABIDI
<b>lot 19: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Berhoum F02-24</b>						
Infrectieux						
<b>lot 20: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Boussada</b>						
Infrectieux						

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 02 dho el hidja 1436 correspondant au 16/09/2015, portant réglementation des marchés les soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours au niveau la commission de wilaya des marches publics dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop) ou la presse, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'OU M EL BOUAGHI  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
NIF 0 999 0401 91236 20  
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi informe les entreprises soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 18 /2024 dans le cadre de l'opération : Travaux de VRD des lotissements créés dans le cadre de développement de l'offre foncière publique dans les wilayas des hauts plateaux Programme 2018

Paru dans les journaux ECO TIMES en langue Française en date du : 25/05/2024 et ER-RAYA en langue Arabe en date du 26/05/2024. l'attribution provisoire

Qu' à l'issue de l'opération d'évaluation des offres conformément aux critères de choix énoncés dans le cahier des charges les projets sont attribués provisoirement comme suit :

Entreprise	Désignation	Montant (DA) En TTC	Note technique	Délais	Observations
PARTIE 01 :					
	Lot n°14: réalisation travaux de voirie (revêtement en blanc) +aménagement des trottoirs +éclairage public lotissements 229 lots pos 4 commune Meskianna				INFRACTUEUX
PARTIE 02 :					
SARL EL BRIK GENERAL SERVICE NIF 000030012283806	Lot n°20: réalisation travaux de voirie (revêtement en blanc) +aménagement des trottoirs +éclairage public lotissements 153 lots 1er novembre commune Meskianna	26 726 800.00	68.63	08 MOIS	MOINS DISANT
CHAALANE HACENE NIF 164410400236128	Lot n°23: réalisation travaux de voirie (revêtement en blanc) +aménagement des trottoirs +éclairage public lotissements 91 lots Blalla centre commune Blalla	24 468 102.00	72.50	03 MOIS	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières au niveau de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OU M EL BOUAGHI dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis, aussi tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délais ne dépassant pas 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : Médéa  
DAIRA : Chahbounia  
COMMUNE : Bouaiche  
N° FISGALE : 098426105021435

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 12-23 du 05-08-2023 portant règles générales pour les marchés publics,

Conformément aux dispositions de l'article 65 (alinéa 2) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire par intérim de la commune de Bouaiche informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05/2024 relatif à: Suivi et réhabilitation du chemin menant école Ben Ali Ben Amar dans la zone Dardj sur une distance 02 KM - Lot : Réalisation-, paru dans les quotidiens nationaux « Aswat » le 06-06-2024 et « Eco Times » le 06-06-2024 et dont l'ouverture des plis a eu lieu le 19-06-2024, Et après évaluation des offres admises selon le :

- procès-verbal de la commission communale chargée d'ouverture de plis et évaluation des offres en date du 18-07-2024 portant évaluations des offres du projet su-cité,

No	Désignation du projet	Soumissionnaire Et identification fiscale	Point Technique	Montant d'offre		Durée De réalisation
				Avant correction	Après correction	
01	Suivi et réhabilitation du chemin menant école Ben Ali Ben Amar dans la zone Dardj sur une distance 02 KM - Lot : Réalisation-	Hadj Dubai Travaux publics à Bouaiche - Médéa - 199090101556192	65 Points	37.663.262,00	37.663.262,00	03 Mois

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis. Aussi tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission communale chargée des marchés publics dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou dans les quotidiens nationaux conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 DU 30/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.



**Salya.com**  
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



[WWW.SALYA-DZ.COM](http://WWW.SALYA-DZ.COM)

**AVEC NOUS  
VOUS ÊTES  
LES  
MEILLEURS**

*Notre art  
Votre chef-d'œuvre*

**NOTRE MÉTIER : FAIRE DE  
VOTRE PARTICIPATION AUX  
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE  
GRANDE RÉUSSITE**

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

**POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS  
APPELEZ SIMPLEMENT LE 0661.23.86.86**

**EMAIL : SALYACODZ@GMAIL.COM**